

LES CAHIERS DE L'INSTITUT

DOSSIER



Pierre Semard en Algérie avec son épouse et Crapier, 1938.

Hommage à Pierre Semard



Pierre Semard en 1932 à l'île de Ré

L'histoire en photos.

Exposition Pierre Semard
Complexe CGT Montreuil - 6 mars 2012
page 8



Hommage à Pierre Semard
Père Lachaise - 7 mars 2012
page 16



Assemblée générale
de l'IHS Cheminots
page 24



Photos
Qui reconnaissez-vous ?
page 29



CAHIER N° 43
1^{ER} Trimestre 2012

Sommaire

Edito Patrick Chamaret	page 3
La lettre aux adhérents IHS pour le livre mémorial	page 4
Modèle de notice	page 5
Comment chercher dans les archives	page 6
Les archives syndicales par Jany Moineau	page 7
L'exposition « du cheminot ordinaire au militant légendaire »	page 8
Intervention de Gilbert Garrel au Père Lachaise	page 16
Le Programme du CNR par Claude Marache	page 21
Compte-rendu assemblée générale :	
- Intro Patrick Chamaret	page 24
- Rapport financier Claude Marache	page 27
- Le nouveau bureau 2012	page 27
Jaquette de la nécessité de la métamorphose recto /verso	page 28
Identification de photos du congrès fédéral de Drancy	page 29
Une « une » de la tribune sur les accords d'Evian	page 30

Tout d'abord, nous tenons à nous excuser auprès des adhérents qui n'ont pu recevoir le dernier numéro 42 de nos cahiers en raison d'une rupture de stock à la fois malheureuse et heureuse. Malheureuse car elle les a privé d'apprécier l'excellent document de Maurice Samson sur l'histoire de notre protection sociale, heureuse quand même puisque c'est l'augmentation importante du nombre d'adhérents au regard d'un tirage insuffisant à l'imprimerie de notre part. Nous allons leur en retirer.

Tout cela va rentrer dans l'ordre pour ce numéro 43 qui va vous offrir en plus une nouvelle présentation tant pour sa couverture, certes moins glacée mais qui affiche son contenu et son identification, les articles sont mis en valeur, par des titres et des exergues. Nous utiliserons également notre fond photo pour compléter la compréhension des articles et agrémenter leurs lectures.

Nous indiquions lors de la dernière assemblée générale vouloir répondre toujours mieux aux attentes de nos adhérents et plus largement aux syndiqués ou sympathisants de notre fédération pour que notre riche histoire sociale puisse, par sa transmission aux nouvelles générations, aider les luttes d'aujourd'hui et celles de demain.

Ce besoin exprimé lors de la rencontre du 6 mars avec les près de 300 jeunes militants autour du riche parcours de Pierre Semard et de l'exposition réalisée par l'IHS « du cheminot ordinaire au militant légendaire » commentée par serge Wolikow. Puis le témoignage de Georges Séguy, venu spécialement à cette rencontre pour parler de son itinéraire, de son expérience avec la projection du film réalisé par Marcel Rodriguez intitulé « nécessité de la métamorphose », film qui avait d'ailleurs été présenté en avant première lors de notre assemblée générale.

Tant l'exposition, qui vous est présentée dans ce cahier, que le film sont à votre disposition pour vous permettre de les utiliser lors d'initiatives publiques ou pour votre convenance personnelle.

Patrick Chamaret - Président

Montreuil, le 7 mars 2012
Aux adhérents de l'institut

Chères et chers camarades

La fédération a souhaité que l'IHS participe au travail de mémoire engagé par la SNCF, concernant les cheminots victimes de la répression pendant la seconde guerre mondiale.

Après quelques tergiversations, la direction a accepté notre participation au sein du Comité Directeur du Projet qui est responsable scientifique du contenu sous la maîtrise d'ouvrage de la SNCF et la maîtrise d'œuvre de l'AHICF*.

Les travaux seront finalisés par l'édition d'un livre mémorial sous forme biographique, en hommage aux cheminots victimes de la répression, exécutés ou morts en déportation (1940-1945), montrant qui ils étaient dans l'entreprise, leurs engagements et les conditions de leur fin tragique.

Dans ce combat héroïque pour la libération de la France, menée pendant 4 ans, il y a eu près de 9000 morts cheminotes et cheminots parmi lesquels plus de 800 fusillés, guillotins, pendus et 1200 morts en déportation auxquels il faudrait ajouter des centaines de camarades décédés après leur libération suite aux tortures et aux mauvais traitements infligés.

Ils sont au centre de ce travail de mémoire dont nombre d'entre-eux étaient des militants ou adhérents à notre Fédération, nombreux engagés dans l'action politique principalement au Parti Communiste Français et dans le mouvement progressiste.

Cela montre l'intérêt politique que nous avons à contribuer à ce travail de mémoire et à en assurer le succès.

Si la direction nous ouvre l'accès aux centres des archives SNCF du Mans et de Béziers (pour des requêtes personnelles) jouant la transparence totale sur le sujet, ce sont aussi nos propres archives syndicales qui peuvent enrichir ce travail de recherche. Au-delà des archives, ce sont aussi des témoignages de camarades encore parmi nous qui peuvent encore témoigner nommément de leurs camarades tombés, ou nous permettre de recueillir des documents familiaux sur un ou des disparus. C'est aussi en fouillant avec obstination les archives départementales que nous pouvons encore retrouver des éléments pouvant alimenter la connaissance et les biographies que nous allons reconstituer, à partir par exemple des plaques commémoratives des gares et établissements.

Du fait de leur intérêt pour l'histoire sociale de l'entreprise, de la corporation et de la fédération, les adhérentes et adhérents de l'IHS ont une part également active à tenir, si elles ou ils le désirent en s'impliquant personnellement dans le travail de recherche d'éléments biographiques sur nos camarades disparus, ou qui peuvent être aussi des parents proches, etc.

Nous nous appuierons également sur nos partenaires du Collectif Mémoire Cheminote que sont l'ANCAC et Rail & Mémoire pour compléter et faire converger nos recherches à tous les niveaux.

Documents et éléments que nous analyserons et enregistrerons puis que nous verserons aux services des archives de l'entreprise (SARDO) ou à l'AHICF qui sont chargés de les centraliser dans le cadre du comité scientifique.

Nous vous tiendrons naturellement au courant de l'avancée des recherches dans les numéros trimestriels des cahiers de l'institut.

Certains de votre intérêt, recevez chères et chers adhérents nos salutations les plus vives.

*Association pour l'Histoire des Chemins de Fer.

Photo si possible

LIVRE MÉMORIAL : modèle de notice

Source et crédits :

Etat civil

Nom, Prénom(s), (Surnom(s)) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Date de décès :

Lieu de décès :

Circonstances :

Carrière dans l'activité ferroviaire

Date d'entrée au chemin de fer :

Régime (auxiliaire, permanent, contractuel...) :

Métier :

Lieu (ville, région, service) :

Activités syndicales CGT

Responsabilités occupées, mandats (préciser les lieux) :

Dates de prise et de fin de responsabilités :

Raisons de l'engagement, influences d'autres militants... :

Autres types d'information pouvant utilement compléter une notice biographique

- origines sociales et familiales : métiers des parents, frères et sœurs, ascendances cheminotes, pratique religieuse, influences... ;
- situation familiale : célibataire, marié (...), profession du conjoint(e), nombre d'enfants (sont-ils eux-mêmes cheminots ?)... ;
- scolarité, formation, évolution professionnelle : métier(s) exercés avant l'entrée au chemin de fer, évolution... ;
- sanctions : blâmes, mutation ou déplacement professionnel, emprisonnement, révocation... ;
- autres activités militantes : engagements politiques, associatifs... (responsabilités, mandats...)

Notice biographique, rédigée par :

Sources

Il est très important de citer ses sources, qu'il s'agisse de livres, articles de périodique ou archives... D'une part, cela prouve la fiabilité des sources -et donc le sérieux du travail-. D'autre part, d'autres pourront ensuite utiliser ces références et consulter les documents.

Comment indiquer les références de documents consultés dans des fonds d'archives ?

On indique toujours en premier le lieu de conservation (exemple : Archives départementales de la Gironde ou AD 33), puis la cote du document, sa référence généralement composée d'une lettre de série, d'un chiffre de sous-série, et d'un numéro d'article.

LIVRE MÉMORIAL : comment chercher dans les archives ?

QUELQUES CONSEILS

La recherche dans les archives est différente de celle pratiquée dans un centre de documentation. Les archives ne sont pas constituées de dossiers thématiques, mais de fonds (ensemble de documents). Vous trouverez des documents produits au fur et à mesure de leur activité par des institutions ou des personnes privées : fonds du cabinet du préfet, fonds du service central du personnel de la SNCF, fonds du syndicat cheminot Paris-Ouest Rive droite, fonds Pierre Semard... Avant toute chose, il faut donc repérer quelles sont les institutions, organisations ou personnes privées qui nous intéressent et identifier où sont conservées leurs archives. Un premier travail a déjà été entamé, mais votre contribution à ce travail collectif à l'échelon régional ou local sera d'une aide considérable.

Première étape : les sources disponibles

Pour mener à bien une recherche dans les fonds d'archives, il est souvent nécessaire de croiser différents types de sources, et d'autant plus que les sources de l'histoire de la Résistance sont variées et dispersées dans une grande diversité de lieux de conservation.

Bien sûr **les archives de la SNCF** (centre des archives historiques de la SNCF au Mans et à Béziers pour les archives du personnel) constituent une source incontournable mais **nos archives syndicales**, même si elles sont lacunaires, sont également une source précieuse, encore trop peu exploitée, pour écrire l'histoire de la résistance cheminote.

Dans les **archives de la Fédération**, par exemple, nous avons déjà pu identifier quelques camarades exécutés ou morts en

déportation qui n'avaient encore jamais été repérés dans d'autres fonds d'archives. Même si nos propres archives syndicales sont bien souvent malmenées, nul doute qu'un travail dans les archives des unions locales, départementales ou dans les syndicats nous permettrait d'enrichir ce recensement (voir dans le modèle de notice, le type d'informations recherchées).

La **presse syndicale locale** (La tribune des cheminots a déjà été dépouillée), notamment en 1945 ou lors des commémorations peut également être une source intéressante, tout comme la presse régionale ou locale parfois conservée par les bibliothèques municipales au titre du dépôt légal (à défaut à la Bibliothèque nationale de France).

Les archives familiales peuvent également être une source précieuse ; les enfants ou petits-enfants peuvent avoir conservé des documents sur cette période (photographies, lettres...).

Les registres d'état civil qui comprennent les actes de naissance, de mariage et de décès sont conservés par les archives municipales ou les archives départementales pour les communes de moins de 2 000 habitants. La plupart de ces services d'archives a numérisé ces registres qui sont désormais consultables en ligne.

De précieux renseignements peuvent figurer dans ces registres, notamment dans les actes de naissance : outre les informations sur le nouveau-né, on y trouve des renseignements sur les parents, sur leur profession...

Parmi les sources conservées dans les archives départementales, les archives des cabinets du préfet, des services de police et gendarmerie ou les archives des tribunaux sont également des sources très utiles pour notre sujet.

Par ailleurs, il existe de nombreux lieux de mémoire ou musées locaux de la Résistance qu'il pourra être utile de contacter. Sachez enfin que des dossiers de déportés, morts en déportation, fusillés et ayant obtenu la mention « Mort pour la France » sont conservés par le Service Historique du ministère de la Défense à Caen. Pour effectuer une recherche, il vous faudra au moins un nom de famille.

Conduire une recherche dans un service d'archives

Il n'est pas difficile de faire des recherches dans les archives, il suffit d'un minimum de méthode et d'organisation ! La plupart des services d'archives publiques ont désormais un site internet avec un état des fonds ou des inventaires en ligne que les archivistes appellent des « instruments de recherche ». Un premier repérage des cotes est donc souvent possible à distance, même si les situations diffèrent selon les régions et les services.

Les professionnels lors de votre visite pour la consultation des fonds vous aiguilleront dans vos recherches, n'hésitez pas à les solliciter.

Pendant la recherche, penser à noter systématiquement pour chaque document trouvé :

- le lieu de conservation ;
- la référence précise du fonds consulté : intitulé et cote. Pour un périodique, noter également le titre, le numéro et la date ;
- un court résumé et une date.

Contact :
Institut d'histoire sociale de la Fédération CGT des cheminots
263, rue de Paris - Case 546 - 93515 Montreuil Cedex
Courriel : ihs@cheminotcgt.fr

¹ A ce jour, la liste établie comporte 2 823 noms et mérite des compléments d'informations pour une grande partie d'entre eux. Voir les fiches biographiques de l'association Rail & mémoire : <http://railememoire.blog4ever.com>

² Pour plus de précisions voir l'état de la numérisation et de la mise en ligne des registres sur le site des archives de France : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/en-ligne/etat-civil/>

³ Pour plus de précisions voir l'état de la numérisation et de la mise en ligne des registres sur le site des archives de France : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/en-ligne/etat-civil/>

⁴ Voir la liste établie par la Fondation de la Résistance : http://www.fondationresistance.org/pages/accueil/liens_memoire.htm

J'ARCHIVE au présent !

Ce billet, aux prétentions modestes puisqu'il est écrit par un militant, disons expérimenté pour reprendre une formule d'aujourd'hui mais sans formation d'archiviste, a pour but de vous sensibiliser à ces questions d'archives syndicales et de vous être utile dans votre activité militante. Il méritera des développements utiles et avisés d'un archiviste de formation. Mais les archives syndicales sont d'abord une affaire de militants puisque c'est dans les syndicats que tout se passe. Avec du bon sens, un zeste d'organisation et de méthode, on peut déjà faire beaucoup.

D'abord, une anecdote, sans doute et je le crains, révélatrice d'un état de fait trop répandu. Lors du dernier congrès de l'UFCM-CGT, je suis intervenu à la tribune au nom de l'IHS et mon propos évoquait la nécessité pour les militants d'aujourd'hui de conserver soigneusement la trace de leurs activités, pour eux-mêmes d'abord et pour ceux qui les suivront, ensuite. A l'occasion d'une coupure, un délégué, en visite sur notre stand et sans doute interpellé par mon propos, me déclara : « les archives, dans les syndicats, on n'en a pas. Les archives, c'est à la Fédé, à l'IHS ; on n'a que des papiers sans intérêt et ce qu'on a, vous l'avez déjà. ». Le propos entendu m'a interpellé mais pas totalement surpris. L'échange qui s'en est suivi mérite qu'on le reprenne en le développant ici, dans les Cahiers.

Disons-le d'emblée, chaque structure de la CGT : section syndicale, syndicat, secteur fédéral (...) est un lieu d'organisation, de vie, d'action sur un terrain qui lui est propre, dans son environnement local, professionnel, interprofessionnel avec ses syndiqués et les cheminots de sa zone d'action. L'histoire sociale et syndicale commence là. Et c'est là qu'il ne faut rien négliger au quotidien. S'organiser syndicalement est une démarche volontaire ; s'organiser dans son activité ne l'est pas moins.

Un syndicat local, ce sont :

- des statuts déposés en mairie et conservés au syndicat ;
- un listing tenu à jour, de ses syndiqués ;
- des budgets et bilans financiers ;
- une liste des membres de sa direction élue (commission exécutive ou conseil syndical, bureau du secteur... ;
- une organisation locale ;
- des militants, élus du personnel dans diverses instances (DP, CE, CHS-CT, prudhommes...).

C'est aussi un « registre » rédigé au fur et à mesure, prenant attachement des réunions (ordre-du-jour, présents, débats, décisions...).

Ce sont aussi des élections professionnelles dans les établissements et services SNCF (liste des candidats du syndicat, les résultats obtenus par chaque organisation : élus, voix, %, analyses, nos tracts diffusés, les comptes-rendus de mandat...).

C'est encore et toujours du vécu au quotidien qui se traduit de multiples manières, je les cite en vrac et j'en oublie sans doute : tracts diffusés dans les services, communiqués et coupures de presse re-

latifs à nos actions, photos de groupe lors d'AG, de congrès local ou de manifestation, courriers reçus de la Direction ou d'autorités locales, lettres à la direction, aux élus locaux, comptes-rendus de tournées et de délégations du personnel, dossiers militants liés à l'activité des établissements et services SNCF situés sur votre zone d'action. Autrement dit, les archives sont l'ensemble des documents, quel que soit leur support et quelle que soit leur date, produits ou reçus dans le cadre de l'activité syndicale.

Contrairement à une idée reçue qui a la peau dure, les archives ne sont pas uniquement des vieux papiers ! Un document ne devient pas une archive, il l'est dès sa création et sa valeur évolue au fil du temps.

Entre nous, quelles difficultés insurmontables y aurait-il à identifier, classer au fur et à mesure cette production d'activités ?

Aujourd'hui, ces dossiers, alimentés de diverses sources, vous servent de mémoire vive, de référence immédiate pour intervenir et envisager comment agir demain. C'est tout cela, la trace et la preuve de votre existence, de votre activité.

Demain, lorsque ces documents auront perdu leur utilité courante, ils deviendront la matière de base aux recherches futures.

Contrairement à une idée reçue qui a la peau dure, les archives ne sont pas uniquement des vieux papiers ! Un document ne devient pas une archive, il l'est dès sa création et sa valeur évolue au fil du temps.

Il vous faut déterminer ce qu'il est important de conserver et ce que vous pourrez jeter. Et s'il n'est pas nécessaire de conserver indéfiniment La Tribune des Cheminots, elle est archivée et disponible en consultation à la Fédération, tout ce qui est « produit » localement doit être conservé.

Chaque structure de la CGT est responsable de ses archives.

Veillez donc à conserver les documents de votre syndicat, produits par ses militants et élus.

Le classement peut être alphabétique, chronologique ou thématique en fonction des besoins et des types de documents.

Un tri régulier dans les dossiers, au fur et à mesure, et une bonne gestion des dossiers au quotidien sera plus efficace et moins fastidieux. L'archivage est aussi un travail collectif !

Identifier le contenu des boîtes, par un sommaire détaillé par exemple, collé sur la boîte, n'est pas superflu !

Alors, quoi archiver ? Faut-il tout garder ? Comment s'y prendre ? Pour qui archiver ? Pourquoi archiver ? Quel peut être l'aide de l'IHS fédéral ? Cet article vient d'aborder et d'effleurer le sujet. Le but aujourd'hui était de vous sensibiliser à votre propre activité. Une prochaine fois, nous y reviendrons d'une manière plus « technique ».

En attendant et si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter à l'IHS : ihs@cheminotcgt.fr

Nous nous efforcerons de répondre à vos sollicitations.

Nous vous présentons l'exposition intitulée « du cheminot ordinaire au militant légendaire » que nous avons notamment réalisée dans le cadre du 70^e anniversaire de l'exécution de Pierre Semard par les nazis.

Elle a d'abord été présentée et commentée lors de l'initiative de la fédération et de son collectif jeunes pour la journée du 6 mars de rencontre entre les jeunes militants et l'histoire sociale autour de Pierre Semard et de Georges Séguy.

Cette exposition vous est présentée dans le format cahier de l'institut et ses deux couleurs, dans sa version originale elle est sur un fond vert et filigrané. Nous avons pris le parti d'une progression dans la connaissance du parcours de Pierre Semard et non pas d'un cheminement chronologique stricte. Cela peut conduire certes à un sentiment de répétition mais en réalité chaque fait est évoqué sous un angle différent pour mieux le cerner et l'apprécier.

Cette exposition est disponible dès maintenant pour voyager au travers des initiatives que prendront nos secteurs régionaux et syndicats locaux. Elle existe en 2 dimensions pour répondre à la diversité des initiatives.

Un livret d'accompagnement, complété de textes et écrits de Pierre Semard, sera lui disponible dans quelques semaines. Nous espérons que vous en serez les propagandistes pour inciter nos structures à les utiliser dans de multiples initiatives et pas simplement le 7 mars de chaque année commémorative.

Maintenant découvrez là !

Rédaction : Christiane Roulet
Iconographie : Madeleine Peytavin,
Pascale Lalys
Conception : Pascale Lalys

QUI ÉTAIT PIERRE SEMARD ?

Origines et personnalité

Un Bourguignon, né à Bragny-sur-Saône le 15 février 1887. Son père est employé par le PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) à la voie et sa mère garde-barrières à Villeneuve-sur-Yonne où Pierre accomplira sa scolarité. Muni du certificat d'études à 13 ans il se rend à Paris. Après une succession de «*petits boulots*» (vendeur de journaux, débardeur aux halles) et un apprentissage de charcutier puis garçon de courses chez un notaire à Villeneuve, il fut engagé volontaire pour 3 ans dans l'armée.



Maison natale de Pierre Semard à Bragny-sur-Saône - IHS CGT cheminots.



Bagnols, rue de la gare - IHS CGT cheminots.



Congrès national CGT, Lyon du 15 au 21-09-1919 - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard aux sports d'hivers au chalet de la CGT (actuel chalet Pierre Semard) - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard, enfant - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard, militaire - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard, cheminot au PLM - IHS CGT cheminots.

Il fit ses premiers pas de cheminot du PLM à Bagnols-sur-Cèze dans le Gard puis à Valence, d'abord au secrétariat du chef de gare, ensuite versé au service des trains en raison de ses activités syndicales : il crée des syndicats chez les cheminots et dans les entreprises de la Drôme. C'est là qu'il exerce ses premières responsabilités, à Valence notamment où il adhéra au parti socialiste et à la CGT en 1916, rejoignant dans le syndicat la minorité révolutionnaire hostile à la politique d'Union sacrée.

C'est la guerre ! D'abord mobilisé sur place, son statut militaire est modifié en novembre 1918 où il est envoyé à la frontière belge, en dépit de la naissance de son 3^e enfant. Sa femme meurt en mars 1919 de la grippe espagnole : il est donc rapatrié d'urgence à Valence. Dès lors, il va enchaîner les responsabilités.



Section des chemins de fer de Campagne - Gare de Libramont, Belgique. (PS de g à d 3^e en haut) - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard avec sa femme Juliette - IHS CGT cheminots.



Intérieur de la gare de Valence - IHS CGT cheminots.

Un jeune homme très occupé, aimant la vie et les loisirs, il participe à des courses de vélo, pratique la natation. Bon danseur, il met son talent en pratique dans les fêtes et les bals du dimanche. Sa soif de connaissances, sa volonté de comprendre le monde, son souci de combler une scolarité trop courte le conduisent à mettre à profit ses trois années d'engagement militaire pour lire, notamment les encyclopédistes. Il continuera avec Marx, Lénine et les écrivains socialistes français. Bon orateur, c'est cependant dans le mode écrit qu'il exprime le plus fortement ses convictions, ses arguments et ses réflexions.

Du cheminot ordinaire au militant légendaire. Février 2012 - Conception IHS CGT cheminots

DU CHEMINOT ORDINAIRE AU MILITANT LÉGENDAIRE

Son parcours militant

Il devient cheminot, comme son père et sa mère à une époque où les Compagnies de chemins de fer cherchent à recruter des familles avec l'ambition de forger une «*grande famille cheminote*».

Comme beaucoup de jeunes de son époque qui ont tenu plusieurs emplois avant le service militaire, le temps du mariage venu, on se fixe dans un emploi stable : les chemins de fer offrent cette sécurité, à défaut d'une bonne rémunération ; au cœur d'une des activités les plus modernes de cette époque.



Défilé de grévistes à Vizille le 4 mars 1920 – IHS CGT cheminots.

La première guerre mondiale le marque, comme tous les jeunes cheminots de sa génération dont beaucoup sont mobilisés à leur poste de travail. Elle favorise l'engagement dans le syndicalisme et la vie politique : ce sera le cas de Pierre Semard. À la sortie de la guerre, les grèves de 1920 décuplent son engagement militant pour mobiliser, pour diffuser les idées d'un syndicalisme révolutionnaire et pour convaincre de ne pas s'enfermer dans des revendications qui isolent les salariés les uns des autres.



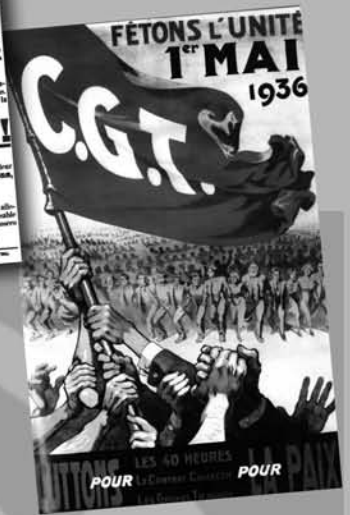
Congrès de Tours – IHS CGT cheminots.



Du cheminot ordinaire au militant légendaire. Février 2012 - Conception IHS CGT cheminots



Affiche CGT (1913) – IHS CGT cheminots.



Affiche CGT du 1er mai 1936 – IHS CGT cheminots.

Il connaît un premier grand tournant dans sa vie syndicale et politique avec son élection en juin 1921 comme secrétaire général de la nouvelle fédération des cheminots CGT et après un changement de majorité en faveur des révolutionnaires.

Syndicaliste cheminot pour l'essentiel, il s'implique fortement dans les débats avec la confédération qui refuse de reconnaître la fédération qu'il dirige. En conséquence, il est conduit à jouer un rôle grandissant dans la fondation de la CGT-U (U pour unitaire) dont il devient rapidement un leader.

Il est parmi les militants qui prônent l'adhésion de la CGT-U à l'ISR (Internationale Syndicale Rouge, liée à l'internationale communiste (IC), en opposition aux libertaires anarcho-syndicalistes.

Membre du comité central du PCF (janvier 1924) il en devient le secrétaire général peu après : le premier secrétaire général ouvrier. Renouant avec le syndicalisme en 1933, il redevient secrétaire général de la fédération CGT-U des cheminots (juin 1934) jouant un rôle essentiel dans le mouvement de fusion entre syndicats locaux et de réseaux puis des 2 fédérations CGT-U et CGT. Il œuvre ensuite à la réunification confédérale (1936.)

À la création de la SNCF (1937) il participe au Conseil d'Administration parmi 4 responsables syndicaux, tout en étant l'artisan d'un syndicalisme fort et respecté (renforcement, formation), responsable (propositions, action, négociation), inscrit dans la stratégie de rassemblement populaire.

Les divisions au sein du bureau fédéral se multiplient sur fond de changement de perspective avec la fin du Front Populaire, la montée des fascismes et de l'anticommunisme. Pierre Semard ainsi que ses camarades (ex CGT-U) sont exclus de leurs fonctions dirigeantes de la fédération.

Suivent alors son arrestation (octobre 1939), la prison jusqu'à son assassinat par les nazis le 7 mars 1942.

L'image du héros s'impose alors.

DE PLAIN PIED DANS L'HISTOIRE

Un itinéraire singulier dans la 1^{re} moitié du 20^e siècle

Militant de dimension nationale et internationale, il est de ceux qui ont façonné durablement le paysage syndical et politique de la France.

Son parcours rencontre l'histoire du mouvement ouvrier français, les luttes sociales, l'évolution de la gauche, la naissance du parti communiste, les grands événements internationaux liés au communisme et au syndicalisme international et les deux guerres mondiales qui ont marqué le 20^e siècle.

Il contribua à la formation d'un syndicalisme de masse et de luttes : quand il adhère à la CGT, celle-ci est tout juste adolescente (née en 1895), en construction. Elle est en recherche, des formes d'action comme du fond de ses orientations et revendications. En majorité influencée successivement par les thèses anarchistes puis réformistes, marquée par son ralliement à l'union sacrée.

L'union sacrée c'est : la France unie contre l'Allemagne ; les peuples lancés dans la bataille ; l'appel du secrétaire

général de la CGT au patriotisme de la classe ouvrière invitée à une participation sans faille à l'effort de guerre. Une minorité influente ne partage pas cette vision et prône un syndicalisme révolutionnaire s'inspirant de la tradition française et de la révolution russe en cours. C'est le cas de Pierre Semard qui dénonce la collaboration de classe. Avec d'autres tels Gaston Monmousseau et Lucien Midol, ils défendent l'efficacité des grèves pour soutenir les revendications et dénoncent les compromissions politiques et patronales.

Il œuvra à la constitution d'un mouvement communiste enraciné dans le monde ouvrier.

Ressentant très tôt la nécessité de l'activité politique, il adhère à la SFIO en 1916 et oriente en 1920 la fédération de la Drôme vers l'adhésion à la majorité qui crée, au congrès de Tours, le parti communiste français.

Il fut directement partie prenante de l'histoire politique nationale.



Congrès fédéral de l'Unité en 1935 - IHS CGT cheminots.



Congrès du Réseau Est - IHS CGT cheminots.



En charge à nouveau de la fédération des cheminots, CGT-U d'abord et CGT réunifiée en novembre 1935, il l'orienta sous un double engagement : la participation politique au rassemblement populaire et le respect de l'indépendance syndicale. Le soutien au Front populaire, qu'il définit conditionnel et évolutif, en fonction de la réalisation du programme de rassemblement populaire, il veut l'ancrer dans l'union des masses laborieuses organisées syndicalement et réunies politiquement. Rassemblement qui lui paraît seul de nature à sauver la paix.

Pour Pierre Semard, le rassemblement se fait aussi sur les lieux de travail et dans le syndicat. Il prône l'ouverture de la CGT à un syndicalisme de cadres et son élargissement à toutes les sensibilités.



Esquisse d'une histoire de la CGT, 1958 IHS CGT cheminots.



Congrès de Villeurbanne 1936 - IHS CGT cheminots.



Lénine dans son bureau, collection personnelle de Pierre Semard - IHS CGT cheminots.

AUX ORIGINES DE LA CGT-U

L'action revendicative, l'internationalisme



IHS CGT cheminots.

Le militant de l'union et du rassemblement en 1934-35-36 connaissait les failles et les dommages de la division.

La scission avec la CGT d'alors avait germé sur la grève générale de 1920 dont le mot d'ordre de « nationalisation industrialisée » essentiellement de caractère parlementaire, ne s'avéra pas mobilisateur et dont la tactique de lutte initiée par la confédération fut désastreuse. Il fut de ceux qui argumentaient pour convaincre de ne pas s'enfermer dans des revendications qui isolent les salariés les uns des autres.

En 1922, il joua un rôle central dans la constitution de la CGT-U et dans l'orientation syndicale qu'elle prend quant à son rapprochement avec le mouvement communiste. Il y défend d'abord l'autonomie du syndicat puis le principe de coordination entre le parti et le syndicat.

Les premiers pas de la CGT-U se heurtèrent à nouveau aux divisions entre les tenants de l'adhésion à l'Internationale Syndicale rouge (ISR), elle-même liée à l'Internationale Communiste (IC), et ceux qui s'appuient sur la charte d'Amiens pour contester cette adhésion. Pierre Semard plaide pour l'adhésion, jugeant que la CGT-U ne peut rester isolée dans le monde.

Ses responsabilités politiques et internationales dès 1924 mirent un terme à son activité syndicale en tant que telle mais il ne s'en est jamais vraiment éloigné et il fut un des rares à rester membre de la commission exécutive confédérale de la CGT-U durant 15 ans, de 1921 à 1936, date à laquelle eut lieu la réunification.



Délégation CGT-U à l'ISR en 1922.
A droite au 1^{er} rang Gaston Monmousseau et Pierre Semard – IHS CGT cheminots.



L'Humanité du 19 juin 1928 – Gallica.bnf.fr



Congrès du PCF à Villeurbanne, janvier 1936 – IHS CGT cheminots.



Congrès CGTU à Saint-Etienne en 1922 – IHS CGT cheminots.

UN HOMME POLITIQUE SUR TOUS LES FRONTS

À l'œuvre dans la construction du mouvement communiste



L'Humanité du 18 mars 1928 - Gallica.bnf.fr



Très vite son action syndicale et politique le conduit sur le terrain international. Ses responsabilités au sein du Parti communiste l'amènent à prendre part au Présidium de l'Internationale communiste à partir duquel il travaille à la question de l'unité syndicale internationale.

En effet, après une entrée au comité central du PCF il en devient secrétaire général à partir de 1924/1925.

Il participe au resserrement des liens entre le parti et la CGT-U. C'est aussi l'époque où se rassemblent au sein du PCF les différentes générations et courants qui vont le constituer ; où des dirigeants syndicaux entrent au bureau ; où s'affirme la démarche d'inscription du PCF dans la vie politique française y compris parlementaire.

Dans de vifs débats sur la ligne classe contre classe, il sera parmi les artisans de la tactique de front unique de tous les travailleurs, ne rejetant pas des alliances avec les socialistes.

Dès 1925, contre la droite et les expressions démagogiques des slogans fascistes il opposa la défense des libertés républicaines et se fit le promoteur de «propositions d'actions communes et de soutien à un gouvernement carteliste ou socialiste qui travaillerait réellement sur la base suivante :

- prélèvement progressif sur le capital et solution de la crise financière aux frais des gros capitalistes ;
- paix immédiate au Maroc et en Syrie
- lutte effective contre le fascisme, notamment par le désarmement et la dissolution des ligues».

Pendant cette période, il inaugure de nouveaux modes de fonctionnement, plus collectifs, plus autonomes, mieux insérés dans la société, plus impliqués dans les institutions républicaines ;

Il défend un projet de réorganisation du journal l'Humanité pour assurer son développement et en faire un journal qui «attire l'œil de l'ouvrier».

Dans un climat de confrontations au sein des instances internationales et dans le Parti, Pierre Semard affronta le débat avec distance, réflexion et critiques personnelles.

De retour à la vie syndicale à partir de 1933, il fut aussi conseiller général de Drancy, de 1935 à 1939.



Affiche contre la guerre du Rif (1925-1926) - IHS CGT cheminots.



Carte de circulation de P. Semard de 1939 - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard avec Frachon et Monmousseau en 1936 - IHS CGT cheminots.



Ceux que la Droite nommait «Les hommes au couteau entre les dents» en 1920 - IHS CGT cheminots.

INDIGNÉ, ENGAGÉ, COMBATTANT TOUJOURS

Un meneur éclairé qui vécut avec son temps



L'Humanité du 11 février 1934 - Gallica.bnf.fr

Ses origines modestes, ses débuts professionnels divers ont forgé sa conscience de classe et son regard critique sur la société d'alors. Mais c'est la 1^{re} guerre mondiale qui aura cristallisé son esprit de révolte et ses indignations.

Et c'est à nouveau la guerre en gestation (celle de 39/45), la montée des fascismes, la situation en Espagne qui vont étayer la dernière partie de son parcours et motiver ses engagements.

Entre temps, Pierre Semard aura été un meneur éclairé, avec un certain talent pour imposer ses vues ; avec aussi des incertitudes, laissant de côté parfois ses convictions par esprit de discipline et par fidélité à ses engagements fondamentaux de jeunesse.

Ses lectures le marquèrent durablement et accompagneront un autre type d'engagement : le travail théorique auquel il se soumet, qu'il recommande sans cesse à ses camarades et qu'il restitue dans de nombreux écrits.

Son parcours fut celui de combats et de confrontations, sur les terrains de l'internationalisme, du rassemblement, de l'unité syndicale, de l'action syndicale en faveur des revendications, de la solidarité, des libertés républicaines. Il s'impliqua personnellement dans la nationalisation de la SNCF dont la forme et le fond ne lui conviennent pas mais où, fidèle à ses convictions, il va s'efforcer d'associer promotion du monde du travail et développement d'une entreprise publique. Ses interventions au CA de la SNCF sur l'harmonisation des conditions de concurrence, les solidarités entre les salariés de la route et du rail, la réorganisation des chemins de fer, la prise en compte des usagers illustreront le syndicalisme de proposition, d'action et d'intervention dans la gestion qu'il veut promouvoir.

Dans le même temps, il poursuivait son engagement en faveur de l'éducation syndicale et proposait la création de bibliothèques, l'organisation de soirées théâtrales, de visites de musées, d'excursions éducatives...

Ses dernières années, qu'il passe en prison, il les mit à profit entre autre pour actualiser et compléter de ses nouvelles appréciations, l'histoire de la fédération des cheminots qu'il avait écrite quelques années plus tôt.



Manifestation du 6 février 1934 - IHS CGT cheminots.



IHS CGT cheminots.



Du cheminot ordinaire au militant légendaire. Février 2012 - Conception IHS CGT cheminots



Pierre Semard à la maison de l'Orphelinat à Avernès en 1939 IHS CGT cheminots.

UNE VIE JALONNÉE DE RÉPRESSIONS

Sanctions, révocations, emprisonnements

Dès ses premiers engagements dans l'activité syndicale à Valence, Pierre Semard fut sanctionné par un retrait du secrétariat du chef de gare pour être versé au service des trains. Puis vint une 2^e sanction plus insidieuse avec le changement de son statut militaire et son affectation le 15 novembre 1918 à la frontière belge. Suite à la grève de mai 1920 qu'il anima sur le réseau PLM avec Lucien Midol (élu secrétaire général de la fédération CGT-U en 1924), il fut révoqué (de même que sa 2^e épouse employée au télégraphe à Valence). Pour subvenir aux besoins de la famille, il devint gérant de la coopérative des cheminots.



Prison de La Santé, Paris - Marville.



Prison de Bourges - DR.

Représentant la CGT-U à la conférence d'Essen en Allemagne (janvier 1923) pour tenter d'empêcher la réoccupation de la Ruhr, il fut arrêté à son retour (ainsi que beaucoup d'autres délégués) et détenu à la Santé jusqu'en mai. Ce fut là son 1^{er} séjour en prison : ce ne sera pas le dernier.

Opposé à la guerre du Rif (Maroc), il est de nouveau arrêté, d'août 1927 à janvier 1928, au nom de la loi contre les menées anarchistes et emprisonné, toujours à la Santé, avec 12 autres dirigeants communistes.

Pour avoir signé les tracts appelant à la grève du 30 novembre 1938, il fut démis de ses fonctions au CA de la SNCF, ainsi que Jean Jarrigion l'autre secrétaire de la fédération CGT unifiée des cheminots. Pierre Semard fut traduit devant le conseil de discipline, rétrogradé à son emploi de début (facteur aux écritures) et muté à Loches (Indre et Loire) où il fut arrêté, le 20 octobre 1939 sous l'accusation de détournement de fonds : il avait demandé au trésorier (Raymond Tournemaine) de bloquer en banque les cotisations des adhérents. L'accusation fut ensuite requalifiée en infraction au décret du 16 septembre 1939 qui avait dissout le PCF.

Pour faire bonne mesure, la SNCF le révoqua une 2^e fois ! Emprisonné à nouveau à la Santé puis transféré à Fresnes le 9 mai 1940, il fut incarcéré finalement à Bourges pendant 18 mois. Début 1942, alors que sa condamnation était arrivée à son terme, il fut transféré au camp d'internement de Gaillon puis le 6 mars à la prison d'Evreux et fusillé le lendemain comme otage à la demande des autorités allemandes.



La maison hantée et autres nouvelles de Pierre Semard - coproduction avec la ville de Villeneuve-sur-Yonne - IHS CGT cheminots.



Fiche de Pierre Semard - 118LM120/6, Archives historiques de la SNCF, Le Mans.



Prison d'Evreux - DR.

Avant cette fin brutale, chaque jour d'incarcération Pierre Semard a consacré une partie de son temps à des lectures et surtout à l'écriture comme en témoignent la somme de notes, lettres, roman, nouvelles, contes, agenda, études de l'histoire humaine, etc. qui ont été retrouvés. Ces écrits témoignent de son énergie à vouloir échapper à l'incarcération, de sa volonté de résistance et de son besoin constant de comprendre et de transmettre.



Carnet personnel de Pierre Semard IHS CGT cheminots.

L'Exode (extrait) - Bourges juin 1940 - Pierre Semard - Heures vécues

Quatre heures du matin ! tout est silencieux dans la prison. Je ne dors pas, j'attends le départ vers une destination encore inconnue. Mais voici que les verrous grincent ! « aller en route ! » jette en passant un gardien. En route ! nous sommes bientôt vingt sept réunis dans le couloir sombre ; vingt sept condamnés politiques. Nous nous connaissons pour la plupart ; mais comme nous avons déjà changé ! Ce sont des figures amarrées et qu'une barbe de plusieurs semaines rend hirsutes. Nous avons le physique du prisonnier ! Ne sommes-nous pas un troupeau d'hommes traités comme des bestiaux ?

On nous éloigne de Paris, par ordre d'en haut, sans doute. A Paris nous sommes encore trop près du peuple... Du peuple qu'on a malmené, moulardé, persécuté ! Ah c'est qu'on redoute toujours l'explosion de sa colère ; on la redoute dans le moment où la situation tourne mal ! Nous voilà vingt sept enchaînés comme des galériens, parqués dans deux cars, gardés par des mûbles, mousquetons au poing. Ces hommes sont jeunes ; ils nous regardent à la dérobée ; ils ont paraît-il des ordres sévères, ils ne doivent pas nous parler... Sans doute leur a-t-on dit que nous étions plus redoutables que des bandits ! En route pour une autre prison, « quelque part en France » selon la formule consacrée ! ...

...Le spectacle de la route est devenu alléchant ; nous croisons des charrettes garées sur les bas côtés, des gens couchés au dessous d'elles. On y voit entassés des meubles, au moment de fuir devant la tourmente... Nous avançons empilés là au hasard, au moment de fuir devant la tourmente... Nous avançons des camionnettes on voit entassés femmes et enfants, tous avec de pauvres figures fatiguées, défaits. Ceux-là viennent de Belgique et du nord de la France ! ...

...Nous bifurquons sur la route de Bourges. Serait-ce là, le « quelque part en France » ? ...

Nous sommes aussi dépassés par de puissantes voitures ; voitures de luxe qui portent sur leurs toitures des malles, des matelas ! Ceux-là se dirigent vers leurs villas sur des plages à la mode, ou leurs maisons de campagne ! Contraste terrible avec les malheureuses charrettes et camionnettes qui vont... Elles ne savent où, le plus loin possible du lieu de la guerre ! Riches et pauvres sont sur le chemin de l'exode, mais la différence de classe, de situation, se révèle jusque dans le malheur ! ...

Au fronton ces mots : « Maison d'arrêt, de justice et de correction »... Il y manque seulement « Liberté, Egalité, Fraternité ». Mais on a pensé sans doute que sur cet édifice ils apparaîtraient trop pour ce qu'ils sont ! Des mots !



UNE PLACE ÉMINENTE DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Apprendre de ses engagements
pour forger les nôtres



Obsèques à Paris de Pierre Semard - IHS CGT cheminots.

Tout autant que sa fin tragique, l'estime dont il bénéficiait auprès des militants et des cheminots en particulier lui ont valu des obsèques nationales organisées par le parti communiste, le 7 mars 1945, dont les témoignages écrits ou filmés illustrent le caractère impressionnant. Il fut inhumé au cimetière du Père Lachaise à Paris où ont lieu depuis des hommages réguliers.

Il est ainsi devenu le héros martyr, figure emblématique du mouvement syndical et politique cheminot.

Son nom fut repris et l'est encore aujourd'hui pour de nombreuses rues et places, notamment à proximité des gares dans une centaine de lieux. Le chalet de la fédération à Montroc-le-Planet porte son nom.

Le travail de recherches réalisé par des universitaires avec l'institut d'histoire sociale des cheminots a permis d'étoffer et de préciser notre connaissance du personnage, complexe, comme dirigeant majeur du monde ouvrier français, personnalité de l'histoire sociale et politique de la première moitié du 20^e siècle.

Le connaissant mieux, c'est toute l'histoire du mouvement ouvrier, et aussi l'histoire de la gauche et des mouvements sociaux que nous redécouvrons autrement.

Pierre Semard agissait avec la préoccupation constante de la transmission et de la formation des militants qu'il engageait à la lecture et à l'étude du mouvement ouvrier.

Dans sa conception de l'émancipation, il associait le savoir et le combat social, l'engagement individuel et l'engagement collectif.

**Il nous reste beaucoup à faire
pour continuer son combat !**

Pierre Semard de Serge Wolikow 2007
IHS CGT cheminots.

Portrait de Pierre Semard par
Fougeron - IHS CGT cheminots.



Hotel de ville de Drancy - Congrès fédéral de 1945 - 1^{re} école syndicale du Mans - Cimetière du Père Lachaise en 1972 - IHS CGT cheminots.



Du cheminot ordinaire au militant légendaire. Février 2012 - Conception IHS CGT cheminots

Hommage rendu à la mémoire de Pierre Semard

lors de la commémoration du 70^e anniversaire de son assassinat le 7 mars 2012



Intervention de Gilbert Garrel au cimetière du Père Lachaise

Cher(e)s Camarades,

C'est avec beaucoup d'émotion que nous sommes rassemblés aujourd'hui en ce lieu de recueillement. Honorer la mémoire de Pierre Semard le 7 mars 2012 revêt une dimension particulière. 70 ans, c'est si peu à l'échelle de l'Histoire et pourtant, mesurons à quel point dans une si courte période certains repères pourraient aisément s'effacer si nous n'étions pas suffisamment attentifs.

Les historiens et ses compagnons de route ont coutume de dire de cet homme qu'il était un visionnaire parce qu'il fut parmi ceux qui ont écrit les premières pages d'une conception moderne du syndicalisme.

Il prônait déjà le rassemblement des salariés et la dimension unitaire à donner aux luttes comme un élément indispensable à la construction du rapport de force. Il a porté l'idée du syndicalisme comme devant être une force de contestation mais aussi de propositions alternatives qui doivent créer la capacité de mobiliser les salariés pour parvenir à négocier sur des bases revendicatives construites avec eux.

C'est à partir de cette analyse que dès 1937, au regard des développements des technologies et de l'évolution du salariat, il a développé le besoin d'élargir le champ syndical de la CGT aux salariés de l'encadrement en créant une Union Confédérale et des Unions Fédérales des Cadres.

C'est aussi à partir de son étude de l'environnement politique, économique et social, qu'il a porté la nécessité d'un syndicalisme qui doit garder son indépendance vis-à-vis des partis politiques tout en précisant avec beaucoup de clairvoyance qu'indépendance ne signifie pas neutralité.

Je pense que ses idées avant-gardistes étaient guidées avant tout par des valeurs profondément humaines et par une appréciation très fine du contexte. Cet homme était surtout animé par la volonté de voir se construire une société sur les bases de la paix, de la justice, de la démocratie, de la solidarité entre les hommes et entre les peuples, du respect de l'être humain et de son travail.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de faire un simple rappel historique pour éviter que certaines pages de notre histoire contemporaines tombent dans l'oubli, même si ce devoir de mémoire est indispensable. Il s'agit de faire en sorte que ceux, comme Pierre Semard, qui sont morts pour défendre nos idéaux nous servent de guides et de prolonger leur combat. C'était la volonté de Pierre Semard, c'est le message qu'il a transmis aux cheminots quelques heures avant de tomber sous les balles nazies. Comme il est étonnant de mesurer à quel point les batailles revendicatives menées par cet homme lorsqu'il dirigeait la Fédération CGT des Cheminots sont modernes et d'actualité :

- Négocier les congés payés et une réduction du temps de travail hebdomadaire,
- Travailler à la construction d'une entreprise nationale, publique, unique et intégrée de chemin de fer,
- Donner au transport ferroviaire la dimension d'un service public indispensable au développement de la nation et à l'industrialisation des territoires, tout en répondant aux besoins des citoyens,
- Associer à cette dimension l'exigence d'un statut et d'une protection sociale de haut niveau pour les salariés du rail,
- œuvrer à l'élaboration de conventions collectives dans les transports pour éviter la mise en concurrence des salariés de ce secteur,

Notons comme ces axes revendicatifs sont contemporains.

Que disait le patronat à cette époque ? Les congés payés, la réduction du temps de travail, la protection sociale solidaire et les conventions collectives, la redistribution des richesses produites sont des facteurs qui vont ruiner les entreprises et faire s'effondrer l'économie nationale.

Que disaient alors les formations politiques conservatrices ? Les entreprises publiques, les services publics, les statuts protecteurs de leurs salariés, sont autant d'éléments insupportables pour les finances de l'Etat.

Alors qu'ils n'ont jamais cessé de faire gonfler leur fortune, ce sont les mêmes qui aujourd'hui nous assènent des discours identiques, arguant de la mondialisation de l'économie, du libéralisme exacerbé ou de la concurrence libre et non faussée, présentés comme autant de dogmes.

Ce sont les mêmes qui au niveau européen prônent les pactes de stabilité qui se transforment en « règles d'or » lorsque les mots sont dans la bouche d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy, se traduisant en véritable chape de plomb servant à réduire les dépenses publiques, à faire de multiples cadeaux au patronat et à la sphère financière, à imposer des plans d'austérité pour les peuples.

C'est à partir de ces logiques ultras libérales que dans toutes l'Europe, les gouvernements réduisent les niveaux des salaires et des retraites, font reculer l'âge de la retraite, remettent en cause les droits sociaux, foulent au pied les codes du travail et nous resservent l'éternel discours patronal sur le coût du travail.

C'est sur ces bases que le gouvernement français a abrogé l'impôt sur la fortune, casse les services publics, ronge par morceaux notre protection sociale de santé et de retraite, basée sur la répartition et la solidarité intergénérationnelle, pour l'ouvrir à la capitalisation et servir le secteur assurantiel privé. Tels sont les fondements du raisonnement « Sarkoziste » lorsqu'il propose sa TVA anti-sociale ou des négociations d'entreprises visant à contourner les droits fondamentaux des travailleurs.

C'est sur cette logique que le MEDEF entame systématiquement l'ensemble des discussions sur les salaires, le financement du chômage et des régimes complémentaires de retraites, sur le chantage gouvernemental « emploi contre baisse des salaires et augmentation du temps de travail ».

Ces dirigeants politiques qui ont trouvé en quelques jours des milliers de milliards d'euros et de dollars pour sauver les banques de leur démesure spéculative, à l'origine de cette crise financière qui s'est transformée en crise économique et sociale, entendent maintenant se servir de la situation comme une opportunité pour faire payer les salariés en gravant dans les textes constitutionnels la régression sociale. Seulement quatre ans après le début de la crise, ces banquiers qui renouent allègrement avec les profits outranciers, ces entreprises du CAC 40 qui génèrent des bénéfices exorbitants, ces gros actionnaires qui reçoivent des dividendes records, ces patrons des grandes entreprises qui s'octroient des salaires mirobolants agrémentés de stocks options et de retraites chapeaux équivalentes à des milliers de SMIC, nous servent le discours de la productivité, du coût du travail, des efforts nécessaires à la compétitivité, des menaces à la délocalisation, de l'ouverture à la concurrence des services publics comme preuve de modernisme.

Ouvrons les yeux sur les projets infâmes des tenants du libéralisme qui, sur le plan européen comme au niveau national, entendent éclater les systèmes ferroviaires publics, mettre fin aux entreprises ferroviaires nationales, abroger les statuts des salariés, déréglementer le travail des cheminots, pour offrir le rail aux marchés, pour en faire un secteur marchand. C'est toute l'œuvre syndicale réalisée lors de la réunification des entreprises ferroviaires en une seule SNCF publique qu'ils veulent anéantir. C'est le service public ferroviaire qu'ils veulent tuer, car ils jaugent le transport ferroviaire comme une manne financière publique qui leur échappe. Cette simple idée leur est insupportable.

Souvent, comme militant CGT, lorsque nous nous plongeons dans l'histoire et la vie des ces ca-

marades dans cette période sombre de l'histoire de notre pays, une question nous vient à l'esprit : « Qu'aurions nous fait à leur place ? » La réponse à cette question, nous ne l'aurons jamais. Mais une autre question est plus intéressante à se poser : « Que feraient-ils à notre place, dans la période que nous traversons ? »

La réponse devient alors une évidence. Le combat syndical mené par des hommes comme Pierre Semard doit impérativement se poursuivre. Rendre hommage à cet homme doit se traduire par notre engagement sans faille contre les puissances financières et patronales, contre les forces politiques à leur solde. Faire en sorte de poursuivre leur œuvre, cela nécessite de nous inscrire avec toute notre énergie dans la défense et le développement du service public et de l'entreprise publique SNCF, de consolider et d'améliorer le cadre social et les conditions de vie et de travail des cheminots. Ces hommes sont parvenus, dans une époque beaucoup plus difficile à élever les consciences, à gagner des conquêtes sociales qui nous servent encore de bases revendicatives, à mener la bataille idéologique dans un contexte bien plus hostile. Alors, responsables et résolus, comme eux rien ne doit nous faire douter, rien ne pourra nous arrêter car notre combat se place dans le prolongement du leur.

Oui ! Ce combat de Pierre Semard et de ses compagnons de route est parfaitement d'actualité.

Se souvenir et honorer Pierre Semard, c'est aussi faire acte de volontarisme pour défendre les mêmes valeurs humaines et le même ouvrage pour la paix.

Lui qui a été emprisonné pour avoir combattu la guerre au Maroc, serait certainement atterré de constater à quel point ces idées colonialistes ont peu évolué. Les guerres qui perdurent sur notre planète sont toutes déclarées sous des prétextes fallacieux (religion, terrorisme) alors qu'elles trouvent toutes leurs origines dans des critères financiers, pour servir les marchands d'armes et les firmes qui exploitent les ressources minières (pétrole, gaz naturels, uranium, or, cuivre). Ce sont les véritables motifs des guerres sur le sol afghan, en Irak, au Pakistan comme en Tchétchénie. Ce sont les mêmes raisons qui permettent à l'Etat Israélien de ne pas respecter les résolutions de l'ONU et de placer sous son joug le peuple palestinien.

Les révolutions populaires qui se sont multipliées en Afrique du Nord trouvent leurs sources dans la rébellion contre des pouvoirs dictatoriaux que les Etats d'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis ont mis en place pour que le colonialisme économique succède au colonialisme territorial.

Pierre Semard, qui fut assassiné par les nazis et le gouvernement de Vichy, trouverait aujourd'hui un gouvernement français dont l'ex-Ministre des Affaires Etrangères passait ses vacances chez les amis de Ben Ali. Le Premier Ministre a passé les siennes chez Bouteflika, le conseiller particulier du Président de la République s'est octroyé quelques jours de repos chez Kadhafi, l'ex-Ministre de l'Intérieur est sanctionné deux fois par la justice pour propos racistes et son remplaçant se permet des propos insupportables sur l'inégalité de valeur des civilisations.

Mais il trouverait aussi dans le dernier remaniement ministériel un Ministre de la Défense réputé pour ses propos à caractères homophobes.

Pour ce qui est du Ministre des Transports, les seuls positionnements politiques que nous lui connaissons sont ses amendements en tant que Député de la « droite populaire » visant à aller plus loin que les lois Besson dans la stigmatisation et la chasse aux immigrés.

Oui, Pierre Semard avait une grande lucidité quand il demandait à ses camarades cheminots de poursuivre inlassablement le combat contre le fascisme car celui-ci est toujours sous-jacent et s'alimente de la misère pour en faire son lit.

Camarades, lorsque nous disons que le devoir de mémoire est insuffisant s'il ne s'accompagne pas d'une démarche volontariste pour défendre nos valeurs, c'est que nous savons que la bête immonde prend quelques fois des visages humains pour convaincre ceux qui sont dans la misère que de plus malheureux qu'eux en sont les responsables. Attention, chers camarades, quelques fois les thèses racistes, xénophobes, homophobes, sexistes peuvent pénétrer notre propre camp par ignorance, parce qu'elles sont prononcées dans des discours populistes ou simplement parce que ces thèses inhumaines sont volontairement banalisées.

Nous devons être très attentifs ! La perte de repères historiques et politiques conduit parfois à des dérives graves et il est de notre devoir d'être très fermes sur ces questions-là. Une fois encore, lorsque Pierre Semard explique que l'indépendance syndicale vis-à-vis du politique ne signifie pas neutralité, il fait preuve de beaucoup de perspicacité. J'ajouterai qu'il est essentiel de rappeler quelles sont les valeurs humaines qui constituent les fondements des statuts, de la CGT et de ne jamais les oublier.

Pierre Semard a mené un autre combat qui a du sens, celui de permettre aux salariés d'intervenir dans la gestion des entreprises. C'est bien dans l'esprit de ces fondateurs de notre CGT, que nous menons notre activité syndicale. C'est bien dans ce sens que nous concevons la place et le rôle des CE et du CCE.

- Que ce soit au travers de nos activités sociales axées sur la solidarité pour rendre les vacances et la culture accessibles à tous et non pour servir des multinationales du tourisme et des marchands de soupe par la distribution de chèques en tout genre.



© Fédération CGT cheminots - P. L.

De gauche à droite :
- François Auguste, président du CN du PCF
- Catherine Vieu-Charier, maire adjointe de Paris -
- Gilbert Garrel secrétaire général de la fédération CGT des cheminots
- Bernard Thibault, secrétaire général de la confédération CGT
- Robert Baptier (ANCAC).

- Que ce soit par la dimension économique que nous donnons à ces instances.

Ce n'est pas neutre si dans la période la presse patronale se plaît à diffuser des articles visant à discréditer cette forme d'intervention des salariés dans la politique économique des entreprises. Au moment où Sarkozy fustige ce qu'il nomme les corps intermédiaires, pointant tout particulièrement les syndicats, comme un fait du hasard, un hebdomadaire à sa solde commet un dossier sur le rapport Péruchon qui stigmatise les organisations syndicales et notamment la CGT en épargnant les organisations patronales. Alors que la CGT exigeait la publication complète de ce rapport et que le Président de l'Assemblée Nationale disait l'avoir enterré, comment ce journal peut-il se permettre d'en publier des passages choisis, sortis de leur contexte pour en faire un dossier à charge contre les organisations syndicales, contre la CGT et contre les CE et CCE en toute impunité ?

Cette intervention des salariés sur les choix des entreprises nous est contestée par l'ensemble des tenants du libéralisme. C'est une conception qui nous est sans cesse disputée par le patronat. Depuis son arrivée à la Présidence de la République, Sarkozy et son gouvernement n'ont eu de cesse de vouloir réformer le code du travail et de supprimer les droits des salariés. Licenciement de grès à grès, abrogation des lois sanctionnant les licenciements boursiers, développement des contrats de travail précaires ont été autant de signes d'allégeance donnés au MEDEF et aux organismes patronaux. Souvenons-nous : à peine Sarkozy était-il élu que Kessler, alors numéro 2 du MEDEF, lui traçait sa feuille de route en prônant l'abrogation de tous les textes législatifs issus du Conseil National de la Résistance et lui demandant de tourner définitivement la page de mai 68. Sarkozy, son gouvernement et les parlementaires de l'UMP ont travaillé sans relâche pour répondre avec minutie à l'ensemble de ces attentes patronales. A notre tour de tourner la page et de mettre en avant plus que jamais nos exigences sociales.

Je n'irai pas au terme de cette prise de parole sans évoquer l'attitude et les propos du Président de la SNCF sur le territoire américain mais aussi à Bobigny.

Ces discours ont choqué à juste titre de nombreux militants CGT.

Il est scandaleux que Guillaume PEPY soit allé présenter ses excuses aux Etats-Unis pour le rôle tenu par les chemins de fer français dans l'acheminement des déportés vers les camps de la mort sans évoquer la place prise par les cheminots - et notamment les militants CGT et communistes - dans la résistance française contre l'occupant nazi et le gouvernement de Vichy.

Dans ce domaine aussi, ce sont uniquement des objectifs financiers et le marché de la grande vitesse ferroviaire dans l'ouest des Etats-Unis qui l'ont conduit à prendre de telles positions. Pas un mot pour les 8 938 cheminots morts dans des actes de résistance, pas un mot pour les 15 977 blessés dont nombre d'entre eux furent amputés dans cette guerre de l'ombre, pas un mot pour quelques 2 000 cheminots morts en camps de concentration.

Pas une fois ne fut évoqué le fait que la Deutsch Band et Siemens, tout comme les industriels japonais, eux aussi inscrits dans l'appel d'offre sur ce marché ferroviaire, n'ont jamais eu à s'expliquer aux

USA ou ailleurs sur leur rôle dans cette période de l'Histoire.

A-t-on déjà vu, lorsque une entreprise américaine vient s'installer en France ou lorsque Boeing est sur un appel d'offre dans l'aviation hors de ses frontières, que l'on demande à leurs dirigeants de s'excuser pour le massacre des Indiens, pour l'installation de Pinochet au Chili, pour les massacres de civils commis dans tous les coins du monde du Vietnam à Cuba, de la Colombie au Mexique, de l'Afghanistan à l'Irak? Jamais chose pareille ne s'est déroulée.

A-t-on vu que des comptes soient réclamés aux familles Béthencourt ou Sellière lorsque ces personnes sont allées faire commerce en Amérique.

A travers cette exigence réclamée à la Direction de la SNCF, c'est le service public tel que nous le concevons qui est visé, c'est le statut social des cheminots et l'entreprise publique que nous défendons qui sont dans le collimateur des puissances financières et de certains lobbyings très conservateurs, c'est aussi la place et le rôle de la CGT dans le paysage social en France et à la SNCF qui leur sont intolérables.

Des signes étaient annonciateurs de ces tentatives de révision de l'Histoire.

- Lorsqu'en 2009 la Direction de la SNCF ne s'est pas présentée sous l'Arc de Triomphe pour commémorer la grève insurrectionnelle du 10 août 44.

- Lorsqu'en 2010, le Préfet de Paris a tenté de s'opposer au dépôt de la gerbe de notre Fédération lors de la même cérémonie.

- Lorsque que l'année dernière, les représentants de l'Etat ont tenté de découper les lettres CGT sur la gerbe de notre Fédération et ont volontairement omis de citer la CGT lors du dépôt de celle-ci. Voilà des actes qui n'ont rien de symbolique et qui nécessitent de notre part une extrême vigilance et surtout de ne rien céder ! Voilà pourquoi nous serons encore plus nombreux le 10 Août 2012 avec un espoir vibrant pour que le Ministre des Transports ne soit plus un leader de la « droite populaire ». Quand certains nous reprochent de vouloir trop faire de rappel à l'Histoire, faites-leur savoir que lorsque le devoir de mémoire n'est pas respecté et que la transmission des faits historiques n'est pas correctement réalisée, il se trouve toujours quelques révisionnistes qui s'empressent de la déformer pour mieux nous la faire oublier.

Alors OUI le gouvernement de Vichy a mis la SNCF à disposition des nazis pour mener leur funeste dessein. OUI des dirigeants de la SNCF ont fait mettre en marche ces convois de la mort. OUI des femmes, des enfants, des vieillards, des hommes, parce qu'ils étaient juifs, Rom, homosexuels, Cégétistes, Communistes, ont été menés par wagons entiers vers l'horreur des camps de la déportation. Mais il est interdit d'assimiler l'ensemble des cheminots et surtout ceux qui ont combattu le fascisme, ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, à quelques dirigeants zélés obéissant à l'occupant nazi et à ce gouvernement collaborationniste.

Chères et chers camarades, même si elle se présente sous d'autres formes, la criminalisation des syndicalistes et tout particulièrement celle des militants CGT, n'est pas qu'une affaire du passé.

A la suite du mouvement de l'automne 2010 pour une autre réforme des retraites, des camarades cheminots ont été entraînés devant les tribunaux et traités comme de vulgaires criminels parce qu'ils étaient ciblés comme des dirigeants du mouvement social. Encore à l'heure actuelle, comment ne pas se révolter lorsque des syndicalistes sont traduits en justice parce qu'ils refusent que soit fait sur eux des prélèvements d'ADN? Ils sont poursuivis comme des terroristes pour le simple fait de s'être engagé dans les luttes contre la fermeture de leur entreprise, contre la privatisation des autoroutes ou simplement d'avoir assumé leur rôle de responsable syndical CGT.

Alors OUI, chères et chers camarades, honorer la mémoire de Pierre Semard en 2012, 70 ans après son assassinat, n'a rien d'archaïque ou de passéiste comme certains pourraient le laisser penser. Bien au contraire, se souvenir de ce combattant, de ce militant syndical et politique qui nous a fait l'honneur d'être le premier dirigeant de notre Fédération, c'est nous engager à poursuivre les mêmes combats. C'est perpétuer inlassablement cette bataille pour une société plus humaine et plus juste, pour la paix entre les peuples. C'est nous attacher à être très modestement, mais avec lucidité et détermination, ses dignes et fiers héritiers.

Je vous remercie !

Pierre tombale de Pierre Semard
au cimetière du Père Lachaise





© Fédération CGT cheminots - P. L.

Le programme de la Liberté

Le 15 mai 1944, les représentants des organisations de la Résistance des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques, groupés au sein du Conseil National de la Résistance (CNR), délibérant en assemblée plénière, ont décidé de s'unir sur un programme qui comporte à la fois un plan d'actions immédiates contre l'oppresser, un ordre social plus juste. C'est en effet pour une France libre et différente que les résistants se sont battus.

Le programme du CNR plaçait au dessus de tout : l'indépendance, la dignité et l'honneur de la France, mais encore, par son contenu progressiste en matière économique et social, largement inspiré du projet présenté par la CGT, il reflétait le poids de l'engagement de la classe ouvrière dans la lutte clandestine.

Ce programme comprenait deux grandes parties :

- La première visant à mettre en place un plan d'action immédiat pour la fin de la guerre ;
- La seconde détaillant les mesures à appliquer pour la libération du territoire.

Nous ne détaillerons pas ici toutes les mesures préconisées pour libérer la France de l'oppression hitlérienne et des hommes de Vichy en s'appuyant sur toutes les forces de résistance pour développer la lutte. Nous citerons seulement quelques grands principes : « pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le CNR décide : d'inviter les responsables de toutes les organisations déjà existantes à former des comités de villes, de villages, d'entreprises par la coordination des formations qui existent actuelle-

ment, par la formation de comité là où rien n'excite encore et à y enrôler les patriotes non encore organisés ».

S'en suit une quinzaine de propositions qui visent à faire participer de façon effective tous les français, à la lutte contre l'ennemi, aussi bien par la solidarité et l'assistance active à l'égard des patriotes, que par l'impulsion et le soutien donnés aux revendications vitales du Peuple. Par-dessus tout la tâche essentielle de ces comités sera de mobiliser et d'entraîner, les français qu'ils auront su grouper, à l'action armée pour la libération.

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération.

1 - Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la Nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle.

2 - Afin de veiller au châtimement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration.

3 - Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants du marché noir, l'établissement de l'impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la Nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens

ennemis y compris les participations acquises depuis l'Armistice par les gouvernements de l'Axe et leurs ressortissants dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations au patrimoine national inaliénable.

4 - Afin d'assurer :

- L'Etablissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent, des influences étrangères ;
- La liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- L'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- Le respect de la personne humaine ;
- L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

- Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique
l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

Le retour à la Nation de tous les grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

Le développement et le soutien des coopératives de productions, d'achats et de ventes agricoles et artisanales.

Le droit d'accès dans le cadre de l'entreprise aux fonctions de direction de l'administration, pour les ouvriers possédant les qualités nécessaires et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social

- Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- Un réajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaires et de traitement qui assure à chaque travailleurs et à sa famille, la sécurité la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- La garantie du pouvoir d'achat par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;
- La reconstitution dans ses libertés traditionnelles d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
- Un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail,

avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ;

- La sécurité de l'emploi, le règlement des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'ateliers ;
- L'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs améliorant et généralisant l'expérience de l'office du blé, par un législateur social accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan équipement rural ;
- Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
- Le dédommagement des sinistres et des allocutions et pensions pour les victimes de la terreur fasciste ;
- Une extension des droits politiques sociaux économiques, des populations indigènes et coloniales ;
- La possibilité effective, pour les enfants français de bénéficier de l'instruction et

d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit aussi prévue une élite véritable, non de naissance mais de mérite et constamment renouvelée par les apports populaires. Ainsi sera fondée une république nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instaurée par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur ont fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unit au contrôle effectif exercé par les élus du peuple, la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être, pour nous tous les français, un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

Composition du Conseil National de la Résistance :

- Le mouvement de libération nationale (combat, franc tireur, libération, France au combat, défense de la France)
- Le front national
- L'Organisation Civile et Militaire (OCM)
- Libération zone nord
- Ceux de la résistance
- Ceux de la libération
- La Confédération Générale du Travail (CGT)
- La Confédération Française de Travailleurs Chrétiens (CFTC)

Les partis et tendances politiques suivants :

- Parti communiste
- Parti socialiste reconstitué
- Parti républicain radical et radical socialiste
- Parti démocrate populaire
- Alliance démocratique
- Fédération républicaine

Dans les mois qui suivirent un calendrier fut mis en place pour traduire les grandes orientations dans les faits. Il s'agissait d'inscrire les principales dispositions, lois, ordonnances, décrets à caractères économique et social qui devaient être prises au lendemain de la libération.

Suivent ici quelques exemples qui peuvent surprendre par leur qualité et la richesse de leur contenu si l'on veut bien imaginer que ces mesures, dont certaines ont profondément marquées notre société, ont été appliquées dans un pays exsangue, miné par 4 années d'occupation.

Comment aussi ne pas constater que cette concrétisation n'a pas été simple tant les forces réactionnaires du patronat et de la collaboration sonnées par la libération dans l'immédiat après guerre ont vite repris comme l'on dit ; « du poil de la bête » et ont mené une véritable obstruction pour s'y opposer.

Comment aussi ne pas constater qu'aujourd'hui, la droite et le patronat dans leur quasi-totalité mènent encore une âpre bataille contre ces conquêtes qui malgré les attaques qui leurs ont été portées, leurs sont toujours insupportables !

De ce point de vue, « l'ère sarkozienne », aura été la plus féconde !

Lorsque la CGT pose aujourd'hui 10 questions autour du contrat social telles que :

- Le coût du travail en France est-il trop élevé ?
- Les français ne travaillent-ils pas assez ?
- Faut-il baisser les salaires pour préserver l'emploi ?
- Le droit du travail est-il trop rigide en France ?
- L'égalité du travail est-elle une priorité du gouvernement ?
- Les immigrés sont-ils un coût pour le contribuable ?

- Notre modèle de protection sociale est il trop cher ?
- Le recul de l'âge légal de la retraite est il inéluctable ?
- Les chômeurs sont ils des assistés ?
- La France vit-elle au dessus de ses moyens ?

Les réponses qu'elle apporte appuient sur le même constat et la même problématique que ceux retenus par le CNR quelques soixante dix ans plus tôt.

Les conquêtes pour la liberté retrouvée et l'espoir d'un monde meilleur.

- 23 novembre 1944 : droit de vote pour les femmes
- 16 janvier 1945 : De Gaulle signe l'ordonnance nationalisant la société Renault
- 22 février 1945 : non sans douleur, naissance des comités d'entreprise
- 04 octobre 1945 : naissance de la sécurité sociale
- 25 octobre 1945 : la CGT s'impatiente : « les promesses d'hier vont-elles s'évanouir, l'espérance va-t-elle faire place à la déception. L'application du programme du CNR prend du retard » quatorze mois ont passé depuis la libération. Les trusts continuent à détenir encore les leviers de commande de nombreux domaines. Ils ont eu des complicités dans les milieux gouvernementaux, ils continuent leur politique d'exploitation des masses ouvrières.
- 09 février 1946 : premier bilan des mesures déjà prises en matière de satisfaction des besoins élémentaires :
 - retraites des vieux travailleurs augmentées
 - prime d'allaitement sensiblement majorée
 - retraites des mineurs améliorées
 - assurances longues maladies améliorées
 - remboursement des frais médicaux à 80%
 - les salaires et heures supplémentaires sont augmentés
 - les allocations de chômage sont relevées
 - les ordonnances concernant la réintégration des démobilisés, prisonniers et déportés sont publiées.
- **La constitution établit quelques principes fondamentaux offrant des garanties nouvelles aux citoyens :**
 - La garantie à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux des hommes notamment le 29 mai 1946, la commission nationale des salaires décide de supprimer complétement les abattements prévus pour le calcul des salaires féminins mettant en principe fin à une injustice sociale dûment légalisée. Mais du principe à la réalité, presque 70 ans plus tard cette inégalité perdure !
 - Le droit au travail et la garantie de ne pas être lésé dans son travail en raison de ses origines, de ses opinions, de ses croyances ;
 - Le droit à la libre adhésion à un syndicat et à l'action syndicale ;
 - Le droit de grève ;
 - La participation de tout travailleur par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination des conditions de travail ainsi qu'à la gestion de l'entreprise ;
 - Tous biens, toutes entreprises dont l'exploitation a ou acquière le caractère d'un service public national ou d'un monopole, de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.
- 08 avril 1946 : nationalisation de l'électricité et du gaz
- 16 avril 1946 : statut des délégués du personnel améliorant les dispositions de 1936 ;
- **Mai 1946 :**
 - création des comités d'hygiène et de sécurité
 - protection des représentants du personnel contre la vindicte patronale, élection professionnelle, assurées aux organisations syndicales
 - loi sur les conventions collectives
- 17 mai 1946 : nationalisation de toutes les exploitations de combustibles minéraux
- 1^{er} juillet 1946 augmentation générale des salaires de 18%
- 5 octobre 1946 adoption du statut de la fonction publique d'Etat. Un statut particulier et en retrait sera adopté en 1950 pour les fonctionnaires territoriaux. A propos des nationalisations, le programme du CNR ne fut appliqué que très partiellement. Exemple les quelques banques nationalisées, parmi lesquelles le crédit lyonnais, appliquèrent une gestion qui ne diffèrent guère de la conception affairiste de la profession.
- 30 octobre 1946 : mise en place obligatoire d'une médecine du travail et des maladies professionnelles et reclassement des accidents :
- 19 octobre 1946 : la notion d'un minimum vital est reconnue
- 23 octobre 1946 : le salaire minimum est inscrit dans les conventions collectives
- A partir de mars 1950 les salaires sont remis en ordre avec des grilles s'étalant du manœuvre à l'ingénierie comportant notamment une base unique.

Les cheminots aussi sont concernés :

Dès le 1^{er} septembre 1944 :

- La durée du travail est ramenée de 52h30 à 48h
- Le traitement de base passe de 10000 fr à 16280 fr annuel
- Les salaires des auxiliaires sont augmentés de 38,1% en moyenne
- Majoration importante des allocations familiales
- Réduction de l'écart entre les salaires des employés hommes, femmes
- Prime de libération octroyée à 200 000 cheminots
- Les femmes de déportés recevront 75% du traitement de leurs maris
- Réintégration des agents révoqués pour actions politique ou syndicale avec solde entière depuis leur départ pour ceux qui d'une manière ou d'une autre ont du fuir la police allemande
- Le droit syndical réinstauré est élargi et la représentation du personnel reprend vie par la mise en place de délégué
- Parallèlement à la création des CE dans les secteurs privé des comités mixtes sont institués dans chaque établissement ;
- Les ordonnances des 4 et 19 octobre signées par Ambroise Croizat, qui créent la sécurité sociale sont applicables aux auxiliaires à la SNCF. Tandis que la caisse de prévoyance, qui pré existait bien avant, garde ses structures et son autonomie.

Extrait de l'Introduction Assemblée Générale 2011



© Fédération CGT cheminots - P. L.

Nous sommes très heureux de vous retrouver aussi nombreux, 81 inscrits, pour cette assemblée générale qui est le rendez-vous annuel que nous avons avec nos adhérents, qu'ils soient collectifs en tant qu'organisation ou individuels à titre personnel.

Nous remercions tous ceux qui ont prévenu de leur présence et qui se sont inscrits pour le repas, afin de nous permettre de commander le nombre de repas conséquent.

Nous savons que certains peuvent le prendre comme une contrainte bureaucratique mais ça évite surtout « le bouillon financier » si je puis dire, car chaque repas commandé est payé par l'institut, consommé ou non.

Claude Marache, dans son intervention sur les finances de l'association et de leur saine gestion détaillera les moyens que nous avons pour fonctionner et il vous indiquera la situation orga de nos adhérents, mais je voudrai, sans empiéter, commencer par vous et nous féliciter pour l'accroissement sensible encore de notre nombre d'adhérents pour la troisième année consécutive.

C'est donc le meilleur encouragement pour nous à continuer notre activité sur le terrain qui est le nôtre depuis notre création, tout en recherchant des innovations et bien évidemment en prenant en compte les avis et suggestions que vous ne manquerez pas d'émettre lors de cette assemblée générale. Notre activité est d'être aussi pour la fédération un outil de travail sur sa mémoire et son histoire sociale, c'est à dire de ses luttes, actions, activités, publications et écrits dans tous ses domaines d'intervention. Cette activité vise bien évidemment nos secteurs fédéraux, qui sont tous membres fonda-

teurs de l'institut, et visent aussi l'ensemble des syndicats de la fédération.

L'activité syndicale et l'actualité qui l'alimente ont besoin des repères dont pullule notre activité passée pour être mieux comprises et appréhendées dans leur dimension d'aujourd'hui.

C'est encore le cas aujourd'hui et nous ne pouvons donc faire l'impasse sur la crise profonde qui affecte le monde, et plus particulièrement la zone euro entraînant des conséquences pour les cheminots et cheminots ...

Le gouvernement ,Fillon en tête , n'hésite pas à affirmer et à rechercher des références historiques pour cela , en considérant le plan d'austérité décidé comme le plus important depuis 1945....sans rappeler la différence fondamentale entre les deux situations et conjonctures , et les choix si divergents à ceux d'aujourd'hui Faut-il rappeler à Monsieur Fillon qu'en 1945, c'est la mise en œuvre du programme du Conseil national de la résistance (CNR) fondée sur une politique de progrès social et de solidarité qui a reconstruit le pays.....et c'est bien ce modèle qu'ils veulent détruire !

-L'histoire d'hier à aujourd'hui est bien un élément qui éclairent encore l'activité syndicale comme les 22 et 23 octobre dernier, où 60 jeunes cheminots se sont retrouvés à Nantes à l'occasion de la commémoration des 27 fusillés du 22 octobre 1941.

Lors de la journée de travail du 22, ils ont d'abord débattu sur la situation socio-économique, les états généraux du service public ferroviaire lancés par notre fédération et sur notre activité en direction de la jeunesse.

Henry Duguy, retraité cheminot, interné dans le camp de Châteaubriant est venu témoigner et échanger avec les jeunes sur la situation actuelle.

Le 23, tous ont participé à la commémoration du 70^e anniversaire des 27 fusillés de Châteaubriant.

Au regard de l'avis des participants, cette initiative va donner encore plus de dynamisme à l'activité fédérale en direction des Jeunes qui ressentent fortement la nécessité d'une meilleure connaissance de l'histoire et notamment dans sa dimension sociale. Notre Ihs saura répondre aux sollicitations qui ne manqueront pas de se faire

jour...et elle devra aussi réfléchir à s'adresser dans ses travaux aux jeunes et à leurs attentes sur les questions qui les taraudent. D'ailleurs comment ne pas comprendre cette attente, quand ces jeunes embauchés, pour la plupart bachelier ont vu leur programme d'histoire modifié pour s'inscrire dans le courant libéral, c'est ainsi que la commune de Paris , Marx ,la révolution russe ont été évacués....de même sortent du programme tous les éléments visant à contester l'ordre existant, en faisant passer pour naturel des aspects économiques hors de leur contexte politique.

On constate que plutôt que de privilégier les analyses des causes des guerres et l'enchaînement des faits, on préfère privilégier l'émotion.

Ainsi l'on peut se demander légitimement si l'on ne cherche pas volontairement à priver des jeunes citoyens français des outils qui les rendent aptes à comprendre et critiquer le monde dans lequel ils vivent.

-l'histoire a pris aussi une actualité dans l'entreprise avec la repentance de Pépy concernant la seconde guerre mondiale, dans son lobbying pour se placer sur le marché ferroviaire nord américain.

- nous avons rencontré par deux fois la direction au cours de l'année.

D'abord lors d'une rencontre

le 20 Janvier 2011 entre une délégation de notre fédération conduite par Didier Le Reste, ou nous avons été informés des orientations que le Président Pépy allait présenter quelques jours après à Bobigny, concernant trois démarches d'histoire et de mémoire :

- Rendre hommage aux cheminots exécutés ou morts en déportation pendant la Seconde guerre mondiale
- Appel à témoignages auprès des cheminots qui ont vécu cette période dans / hors entreprise ou dans leurs familles
- Mise en place d'un programme de formation/sensibilisation pour les nouveaux embauchés les éclairant sur l'histoire des chemins de fer et de la SNCF.

Autant nous avons été scandalisé et très critiques sur les positions affichées outre Atlantique par le Président rompant avec

les expressions antérieures de l'entreprise dans le but de préserver ses chances d'obtenir des contrats aux Etats-Unis, autant nous reconnaissons un intérêt pour les trois axes proposés portant sur des démarches d'histoire et de mémoire.

Nous avons fait part, de la disponibilité de notre Institut d'Histoire Sociale, qui a déjà produit un certain nombre de travaux des plus divers sur cette période, pour apporter une contribution à cette recherche.

Puis silence radio, jusqu'à ce que nous relançons la direction, profitant la commémoration de la grève insurrectionnelle du mois d'août. C'est ainsi qu'une seconde rencontre s'est déroulée le 30 août.

M. Bernard Emsellem, directeur en charge du dossier, a précisé les éléments suivants :

- Afin d'identifier les cheminots qui ont été déportés et fusillés (plus de 2 000 personnes...) lors de la Deuxième guerre mondiale, la SNCF va produire un Livre Mémorial (1 page par personne). Pour ce faire, elle va passer un partenariat avec l'association Rail et Mémoire qui a déjà travaillé sur le sujet.

Un site internet serait créé qui complètera le Livre Mémorial et un comité scientifique sera mis en place avec des personnalités, l'AIHCF etc.

Ce travail devait être lancé en septembre 2011. Le dirigeant de la SNCF proposant que notre IHS soit associé à ce travail.

Nous avons alors rappelé :

- Notre accord pour contribuer au travail de mémoire, à la condition de bien fixer le rôle de chaque acteur, le périmètre des interventions, les objectifs recherchés, les moyens mis à disposition...
- La nécessité de travailler sur la situation des cheminots assassinés pour faits de résistance ou raisons raciales et qui ont été révoqués avant la fin de la guerre.

Et depuis nouveau silence radio.

Nous avons donc pris jeudi dernier contact avec l'ANCAC et Rail&Mémoire.

Nous partageons avec eux, et eux partagent avec nous, le fait que la direction tente de reprendre la main après les propos de Pépy aux USA, et l'émoi susciter dans la corporation comme dans le pays par la repentance de Pépy.

Nous pensons qu'il faut s'appuyer sur cet émoi, qui est aussi un élément de rapport de forces et mener une activité qui permet de faire entendre et prendre en compte notre point de vue sur cette période, et honorer tous ceux qui ont laissé leurs vies.

Ça va bien au-delà de ce que la direction entend faire, puisqu'elle propose « l'identification des cheminots morts en déportation ». Nous sentons bien qu'il y a des réticences, voir des tentatives de nous contourner.

C'est ainsi que l'ANCAC, Rail & Mémoire et nous, avons retenu le principe d'une nouvelle lettre à la direction pour exiger un travail historique et pluraliste sur l'ensemble des points à partir des engagements précédents.

Nous envisageons de mener nous même ce travail, si la direction tergiversait ou s'aventurerait autrement.

Nous avons aussi constitué un Collectif Mémoire Cheminote, entre nos 3 organisations pour donner corps à cet engagement. Il est bien évident, que dans l'un ou l'autre des cas, que ce soit dans un travail officiel avec SNCF et d'autres partenaires ou avec l'ANCAC et Rail & Mémoire, il nous conviendra de nous mettre en situation de participation, de recherche et d'identification des cheminots concernés. Nous pensons nécessaire de solliciter nos adhérents individuels et organisations comme premier réseau puis d'élargir vers ceux qui ne le sont pas encore que ce soient des cheminots, des syndicats ou des sections de retraités. Une lettre cosignée par le secrétaire général de la fédération et l'ihS essaiera de convaincre nos orgas à résolument s'engager dans ce travail de mémoire.

Nous sommes aussi dans l'idée d'y associer, dans le deuxième cas le maillon important qu'est le Comité Central d'Entreprise.

Nous aurons donc à mettre en œuvre, dans l'un ou l'autre des cas une orientation, une démarche, une méthode de travail et une production, que nous soumettons à l'avis et à la décision de cette assemblée générale.

Sur notre bilan d'activité qui doit être présenté statutairement à notre assemblée générale :

- la réunion mensuelle du bureau a été respectée, malgré les vicissitudes de la vie des membres du bureau face aux absences pour raison de santé ou familiales.
- nous avons honoré avec plaisir le billet mensuel de l'ihS dans la tribune des cheminots, tribune qui a été modifiée, relookée et qui a fière allure et doit donner plaisir à lire à ses lecteurs.
- la parution trimestrielle des cahiers de l'institut a été respectée avec des numéros spéciaux ou doubles comme celui sur l'apprentissage à partir des témoignages de 150 anciens apprentis.

Le prochain actuellement au maquettage traitera en dossier principale de l'histoire de notre protection sociale et plus particulièrement de la retraite, de l'origine à nos jours, sous la férule rédaction de Maurice Samson.

Il y a tout à la fois, un esprit de suite avec le travail réalisé sur la période et la grève de 1910, ou cette revendication était au cœur du conflit, et un regard sur les évolutions successives de notre système de retraites.

Il déborde certes de nos prérogatives en allant jusqu'à aujourd'hui, mais nous ne pouvions nous arrêter en si bonne route, au regard des luttes actuelles et des attaques qui continuent encore contre notre régime. C'est aujourd'hui, la remise en cause du paiement trimestriel des pensions, mais aussi de la cotisation T2 qui a été le thème du coup de gueule de Maurice Samson dans la dernière Tribune.

Sous couvert du coût informatique de plusieurs périodicités de versement, le gouvernement veut supprimer un des acquis du régime spécial des cheminots pour réaliser 4,4 millions d'euros d'économies sur les cotisations T2 payées par la SNCF, dont le



© Fédération CGT cheminots - P.L.



© Fédération CGT cheminots - P. L.

taux est mis en cause par Messieurs Pépy et Grignon au nom de la concurrence.

- De nombreuses initiatives nationales, régionales ou locales ont utilisées l'exposition sur la grève de 1910. Celle-ci a été déployée et a connu à chaque fois un attrait et a pu servir de support à plusieurs thèmes de débats qui peuvent s'initier à partir de celle-ci...comme la grève, la grève générale, le rapport de force, la répression, l'unité...etc.

- l'ihc a été présent avec intervention en séance plénière et la tenue d'un stand à la conférence de l'UFR du Verdon puis au congrès de l'UFCM de Reims ou ont été réalisées une cinquantaine d'adhésions individuelles et de quelques structures.

- notre ihc a été aussi présent avec assiduité au travers de Pierre Vincent au bureau et CA de l'ihc confédéral.

- avec la direction fédérale, nous sommes dans la phase conclusive de recherche d'un ou d'une archiviste professionnel pour bien traiter nos archives et alimenter notre fond afin de les mettre à disposition pour étude et travaux pour nous-mêmes, pour d'autres chercheurs et historiens, et bien évidemment pour nos adhérents, dans les travaux ou publications qu'ils peuvent entreprendre à leurs niveaux d'activités et sur les thèmes qu'ils désirent.

- toujours avec la direction fédérale, nous sommes à la recherche d'un local et de bureaux, dans le complexe de Montreuil, permettant la consultation et l'étude de nos archives ainsi classées.

- nous avons été mis à contribution pour des réalisations cinématographiques comme celle que nous vous proposerons de découvrir lors de la dernière partie de notre assemblée, consacré à Georges Séguy

interrogé pas Serge Wolikow et aussi pour une autre produite pour la télévision par Serge Cordey et réalisé par Sébastien Grall, dont la date de sortie n'est pas encore précisée dont le thème est « la SnCF pendant l'occupation ».

Dans nos travaux en cours, nous avons le deuxième tome « des cheminots on en fait toute une histoire » Nicole Parutto devait nous en dire quelques mots sur son écriture et peut être quelques détails pour votre mise en bouche, en attendant sa parution.

Elle est aujourd'hui souffrante, et nous a adressé un message « j'en suis toujours à l'épisode fort long -quelquefois fastidieux mais incontournable de la répartition dans mes 120 tiroirs (j'appelle tiroir une année dans un thème) de la masse de notes amassées sur cette période de l'entre-deux-guerres. Donc, je trie, je croise les sources, j'essaie de combler lacunes et contradictions (qui ne manquent pas), par des recherches complémentaires. C'est un moment d'histoire extrêmement dense avec de fortes résonances dans l'actualité.

Tout semble essentiel dans ce concentré ; il va donc être nécessaire de trier « l'essentiel de l'essentiel »... Je continue donc de remplir mes tiroirs : ceux concernant l'histoire politique et économique de la France et les relations internationales (puisque nous faudra pour cette période ajouter le thème de l'international) commencent à déborder..... je me trouve encore dans l'incapacité à ce point de donner des précisions sur une échéance. Je ne serai réellement en mesure de le faire que lorsque j'aurai terminé ce travail de classement dont j'aspire à venir à bout le plus rapidement possible (mais je ne suis pas sortie de l'auberge) pour enfin passer à une première rédaction... » fin de citation.

Nous ne pouvons être actuellement précis sur la date de sortie, mais on y travaille et n'avons jamais été si près. (Belle la palissade)

Egalement, un autre travail important est mené par Jany Moineau sur le droit syndical et la représentation du personnel dans l'entreprise. C'est en cours, et des premières parutions sont proches dans le cahier de l'institut.

Dans nos travaux en projet nous avons « l'histoire des œuvres sociales aux activités sociales » englobant la période de transfert vers les ce et cce...d'autant que nous avons parmi nous, des acteurs ardents de cette période...je parle de la dernière période bien évidemment.

- la carte d'adhérent 2011 a une nouvelle présentation, type ONCF, et elle sera adressée à chaque adhérent, à son domicile pour les individuels et au siège pour les organisations, dans les prochains jours et elle contiendra une partie « détachable » qui pourra être présentée pour les adhérents individuels comme reçu pour le fisc et pour les structures comme facture acquittée.

- je voudrai aussi vous informer d'une nouvelle recrue au sein de notre Institut avec l'arrivée de Jacques Lalot qui gèrera désormais notre fichier adhérents pour soulager Madeleine Peytavin, qui elle se concentrera sur la gestion de notre fond photos. Nous sommes également en pleine recherche, avec des chances d'aboutir pour l'embauche d'une archiviste qualifiée et motivée.

voilà mes chers amis et camarades ce que je soumets à votre réflexion pour analyse, critique, suggestion et enrichissement, et bien évidemment nous attendons aussi que vous nous faisiez part de vos contributions à cette activité, que vous soyez correspondants régionaux, représentants de structures ou tout simplement adhérents individuels

Bilan financier 2010

I – PRODUITS 2010

Chèques remis en banque

Adhésions	21 055,18
Ventes livres	9 053,00
Versements Fédération	10 000,00
Virement du livret bleu	6 000,00
Total Recette 2010	46 108,18
Reliquat compte courant 2009	4 070,91
Recette 2010 + Reliquat 2009	50 179,09
Intérêts livret bleu 2010	509,03
Solde du livret bleu au 31/12/2010	30 077,14
Total général Compte Courant + livret bleu	80 765,26

II – DEPENSES 2010

Achat livres	1 303,40
Achat matériel informatique	3 710,40
Entretien et mise à jour Site Internet	2 128,98
Abonnement Cahiers IHS Confédéral	325,00
Adhésion IHS Confédéral	60,00
Adhésion AHICF	65,00
Fournitures diverses	399,32
Produits divers et repas	513,77
Congrès Fédéral de Reims	474,00
Frais bancaires	115,39
Salaires archiviste	9 676,87
URSSAF archiviste	6 426,00
Déplacements divers	8 210,14
Edition livre « Les cheminots on s'en fait toute une histoire »	6 936,00
Total dépenses 2010	40 344,27

III – SOLDE 2010 (50 179,09 – 40 344,27) = 9 834,82
+ solde créditeur livret bleu = 30 586,17 **= 40 420,99**

IV – BILAN DES ADHESIONS	2008	2009	2010	2011 ¹
1 – Fédération	1	1	1	1
2 – Secteurs Fédéraux	23	24	23	17
3 – Syndicats Exécution	45	52	59	59
4 – Syndicats UFCM	14	13	19	21
5 – Sections de Retraités	121	133	135	132
Sous-total Structures	204	223	237	230
6 – Individuelles	265	295	380	449
Sous total structures + individuelles	469	518	617	679
7 – CCE, CER, personnes morales, personnalités	35	87	102	103
Total des adhérents	504	605	719	782

¹ Année non soldée

Bureau national 2012

Le bureau de l'institut a été élu à l'unanimité

11 membres :

- Patrick Chamaret
Président
- Grégory Roux
Vice-président
- Claude Marache
Trésorier
- Jean-Pierre Bonnet
- Jean-Paul Lahouse
- Georges Lanoue
- Jany Moineau
- Nicole Parutto
- Madeleine Peytavin
- Christiane Roulet
- Pierre Vincent

Participent à l'activité de l'institut

- Jacques Lalot pour la gestion du fichier adhérents
- Caroline Chalier pour l'archivage et la documentation

Georges Séguy

Nécessité de la métamorphose
Un film de Marcel Rodriguez et Serge Wolikow

Ce portrait de Georges Séguy a pour ambition de rendre visible les liens qui se sont noués entre les histoires d'une vie et des projets d'action syndicale.

Ce film apporte sa contribution à la connaissance de l'histoire contemporaine de notre société, tant cette histoire retiendra de Georges Séguy qu'il fut une très grande figure du mouvement social français.

Il éclaire aussi cette période de la seconde moitié du 20^e siècle, années de déchirements idéologiques, de bouillonnement culturel, de bouleversements politiques et sociaux, d'accélération des découvertes scientifiques et techniques.

En bonus : l'intégralité de l'entretien avec Bernard Thibault et Serge Wolikow.

Durée du film 59 mn

DVD en vente à l'IHS Cheminot au prix de 12€ ou 15€ avec frais d'envoi compris (paiement à la commande avec chèque libellé à l'ordre de « IHS cheminot »).

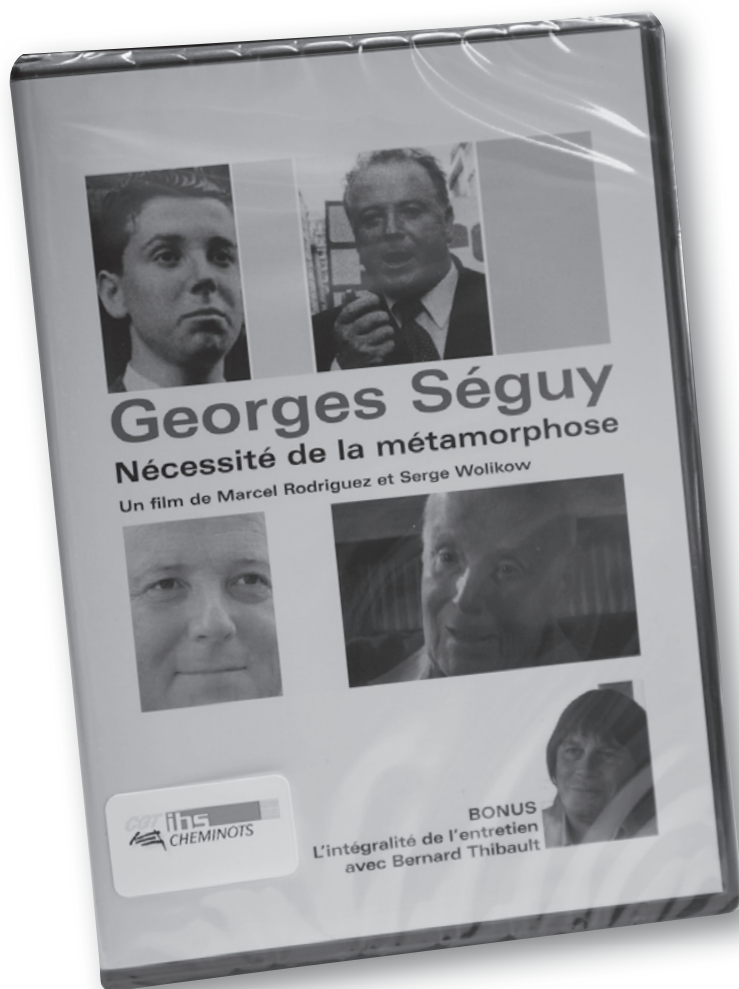


© Fédération CGT cheminots - P. L.
Georges Séguy - Initiative Pierre Semard, 6 mars 2012 Montreuil.



© Fédération CGT cheminots - P. L.

Arrivée de Georges Séguy - Initiative Pierre Semard, 6 mars 2012 Montreuil.



© Fédération CGT cheminots - P. L.

Intervention de Georges Séguy - Initiative Pierre Semard, 6 mars 2012 Montreuil.

Congrès fédéral

Drancy du 16 au 19 novembre 1965

Merci de nous donner les noms des militants que vous reconnaissez



© IHS CGT Cheminots

Identification :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :



© IHS CGT Cheminots

Identification :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :



© IHS CGT Cheminots

Identification :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :



© IHS CGT Cheminots

Identification :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Nom :

Rang :

Tribune des cheminots du 30 mars 1962

Le OUI de la fédération CGT des cheminots pour la paix en Algérie aux accords d'Evian

NOUVELLE SERIE - N° 266

30 MARS 1962

BI-MENSUEL



FSM ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS, CADRES ET TECHNICIENS DES CHEMINS DE FER FRANCAIS CGT
TEL. Tribune 58-54 et la suite * 19, Rue Pierre SEMARD, PARIS (IX) * C.C.P. 1915-99 F.Nat. des Trav. des Ch. de Fer

SOMMAIRE

Page 4 : les raisons sur les difficultés d'embauchage.
Page 5 : Bienvenue à nos nouveaux adhérents — Les femmes — Les jeunes.
Page 7 : Contre le fascisme.
Pages 8, 9 et 10 : Les rubriques des retraités.
Pages 11 et 12 : Les sections Techniques Nationales.

OUI Pour la Paix en Algérie

aux accords

D'ÉVIAN

VOIR PAGE 3

Sept années de luites pour la paix en Algérie

INDÉPENDANTE mais pas neutre lorsqu'il s'agit des intérêts des travailleurs, notre Fédération, lors des deux précédents référendums (septembre 1958-janvier 1961), a demandé aux cheminots de répondre NON !

Avant le référendum du 8 janvier 1961, nous écrivions dans la Tribune du 1^{er} janvier 1961 :

« ... Malgré notre opposition irréductible au pouvoir personnel, malgré les méfaits de la politique gaulliste depuis deux ans et demi, malgré notre désaccord de principe avec le système d'un référendum, si De Gaulle avait posé la question : « Approuvez-vous la négociation simultanée du cessez-le-feu et des garanties d'application de l'autodétermination ? », plaçant au-dessus de tout l'intérêt de la paix et de la France nous aurions répondu franchement OUI ! »

Or, voilà que le 8 avril 1962, il nous est demandé si nous approuvons les accords de cessez-le-feu et les dispositions qui s'ensuivront dans la perspective de l'avènement d'un Etat algérien indépendant et souverain.

En demandant aux cheminots de répondre OUI le 8 avril, nous restons logiques avec nous-mêmes, nous disons OUI à une solution pour laquelle nous avons toujours lutté en dépit de la répression dont nous avons été frappés.

AUSSI il serait absurde de chercher à déceler dans notre comportement on ne sait quelle atténuation de notre opposition au pouvoir personnel, l'article ci-dessous et les pages intérieures illustrent à cet égard la continuité de notre ligne de conduite depuis le coup de force ultra de mai 1958.

Nous pourrions republier sans y changer un mot tout ce que nous avons écrit et déclaré depuis le début de la guerre d'Algérie en novembre 1954. Aucune autre organisation syndicale ne saurait en dire autant.

Il n'y a pas l'ombre d'un changement dans notre position. Ceux qui ont changé se trouvent du côté du gouvernement, des organisations syndicales et partis politiques dont les dirigeants ont poursuivi — jusqu'au moment où cela n'était plus possible — le rêve insensé de maintenir en Algérie un régime néo-colonialiste.

Ces changements, qui en appellent d'autres en matière sociale et démocratique ont été déterminés par la lutte du peuple algérien et par notre action constante.

Voilà pourquoi, plaçant au-dessus de tout l'intérêt de la paix et de la France, nous répondrons OUI le 8 avril 1962. Paris, le 28 mars 1962.

Pour le Bureau fédéral,
Le secrétaire général,
G. SEGUY.

POUR NOS REVENDICATIONS

NOUS appelons les cheminots à répondre OUI au référendum du 8 avril prochain. Nous en expliquons les raisons dans l'article ci-dessus. Mais il ne faut pas croire que si nous disons OUI pour le cessez-le-feu, notre OUI cautionne la politique sociale du gouvernement gaulliste. Nous disons non à cette politique.

Ce n'est pas parce qu'il y a eu le cessez-le-feu que de Gaulle et son gouvernement vont de bon gré donner satisfaction aux revendications de la classe ouvrière et, par conséquent, des cheminots.

Nous savons très bien que, comme ils l'ont fait depuis 1958, les cheminots n'arracheront leurs revendications en matière de salaires, réduction de la durée hebdomadaire du travail, etc., que par l'action et l'action unie. C'est ce à quoi nous les invitons.

oOo

SI certains croyaient que les crédits libérés par la guerre d'Algérie allaient être utilisés à des œuvres de vie et, par conséquent, à une diminution des crédits militaires, le ministre des Armées du gouvernement gaulliste, Messmer, a dissipé très clairement toutes illusions à cet égard. Un plan à long terme prévoit en effet l'augmentation du budget des armées de 15 % en 1965 et 32 % en 1969. Bien sûr, d'ici là les travailleurs — par leur action unie — imposeront des changements dans l'orientation de la politique sociale du pays et de la politique belliciste du gouvernement gaulliste, en particulier sur le problème allemand.

Depuis 1958, la politique économique et sociale du gouvernement est allée dans le sens des intérêts des monopoles. C'est donc une politique de classe qui a été pratiquée, elle a profité largement aux capitalistes — les bénéfices avoués des sociétés capitalistes en font la démonstration — mais elle a été et reste contraire aux intérêts de la classe ouvrière. La situation des travailleurs s'est aggravée et dans toutes les luttes qu'ils ont menées ils se sont heurtés à l'appareil

policié du pouvoir, des atteintes ont été portées à leurs libertés démocratiques et syndicales.

oOo

L'ACTION des cheminots doit donc se poursuivre et le OUI au référendum du 8 avril 1962 n'y mettra nullement un frein ; au contraire cela doit permettre de contribuer au développement de l'action unie et d'améliorer les conditions pour la bataille revendicative.

S'il fallait en convaincre les cheminots, il n'y a qu'à examiner où nous en sommes dans les propositions gouvernementales à la Commission du Statut, propositions qui sont loin de correspondre aux nécessités des cheminots actifs et retraités. La démonstration est donc faite que le pouvoir gaulliste a la ferme volonté de poursuivre sa politique de régression sociale. Sur un plan plus général, le Marché commun, les exigences du grand patronat continuent à peser sur la situation des travailleurs français.

oOo

DANS le domaine des libertés, le gouvernement gaulliste n'a pas du tout l'intention de faire profiter les travailleurs de notre pays du rôle déterminant qu'ils ont joué par leurs actions de masse pour le cessez-le-feu en Algérie et la lutte contre les fascistes de l'O.A.S.

oOo

L'EXAMEN de toutes ces questions démontre que le gouvernement gaulliste reste ce qu'il est en matière de politique sociale, que pour le faire changer dans ce domaine il faut développer l'action des masses ; comme l'action des masses l'a fait changer et l'a conduit à la signature des accords d'Evian concernant le cessez-le-feu en Algérie.

CH. MASSABIEAUX,

Secrétaire Général-adjoint.

**NON
A LA
POLITIQUE
GAULLISTE**

VOIR PAGE 6

Salaires et Retraites — Quelques rappels indispensables.

